

circuit

 Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 31, décembre 1990

Projecteurs sur Québec

La Section de Québec
célèbre son 25^e anniversaire

Robert Dubuc



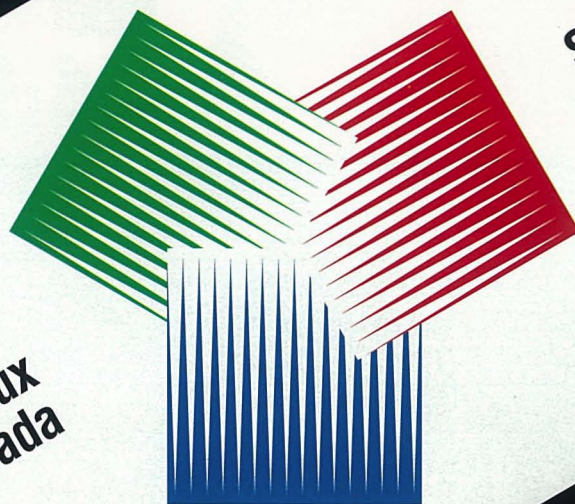
Avez-vous
votre ex-libris ?



**Les 23,
24 et 25 mai 1991**
Centre des congrès d'Ottawa
55, promenade du Colonel By, Ottawa (Ontario)

**Summit Conference
on Translation in Canada**

**États généraux
de la traduction au Canada**



Le contexte

Une étude commandée en 1988 par le Secrétariat d'État révélait que le Canada pourrait subir une pénurie de traducteurs, d'interprètes et de terminologues au cours des années 90.

L'offre et la demande en services linguistiques au Canada ont, l'une et l'autre, beaucoup évolué au fil des ans en fonction de facteurs d'ordre politique, socio-économique et technologique.

La question

Il nous faut donc faire le point et songer aux moyens d'assurer l'avenir de la traduction, de l'interprétation et de la terminologie dans la société canadienne.

La réponse

Votre participation

Soyez donc au rendez-vous le 23 mai 1991 !

Renseignements et inscription :

Secrétariat général
États généraux de la traduction
au Canada
15, rue Eddy, 7^e étage
Hull (Québec) K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-2966
Télécopie : (819) 953-9585

Canada



Secrétariat d'État
du Canada

Department of the Secretary
of State of Canada

C'EST en principe la dernière fois que le directeur de **Circuit** communique avec vous par l'entremise de « Pour commencer », puisque le magazine amorce un tournant majeur avec la parution du présent numéro.

Jusqu'ici, en effet, le directeur et la coordonnatrice de la production veillaient de près à la production du magazine, notamment en ce qui concerne les aspects rédactionnels. Ce sont ces deux personnes qui exerçaient dans les faits une bonne partie du rôle de rédacteur en chef. Or, avec le temps, cette fonction est devenue trop lourde pour être occupée parallèlement aux responsabilités qui leur sont normalement dévolues.

C'est pourquoi je suis extrêmement heureux d'annoncer que **Circuit** a pu, avec la collaboration de son éditeur, la Société des traducteurs du Québec, créer un poste de rédactrice en chef. À compter du présent numéro, ce poste est occupé par Josée Ouellet Simard, qui connaît bien **Circuit** pour avoir participé à sa fondation et joué un rôle important dans l'élaboration du produit. Je remercie la STQ d'avoir permis au magazine de faire un nouveau pas décisif pour son évolution. Et, bien entendu, je me joins à tous les membres du comité de **Circuit** pour faire tous nos vœux de succès à la nouvelle rédactrice en chef, qui ne manque pas d'enthousiasme et d'énergie.

En ce qui me concerne, je m'occuperai plus particulièrement du développement de la publication ainsi que de sa santé commerciale et financière. Sans plus tarder, je passe le clavier à Josée Ouellet Simard.

Pierre Marchand

Et c'est avec grand plaisir que je prends le clavier... et la relève de Pierre Marchand et de Solange Lapiere dans le rôle rédactionnel que leurs fonctions les ont amenés à jouer, en espérant assumer cette responsabilité avec autant de brio qu'ils ont su le faire.

Malgré une éclipse de quelques années, jamais je n'ai quitté **Circuit**, de coeur, et il m'a fallu bien peu de temps pour avoir le sentiment d'être dans ma famille parmi les membres du comité et tout à fait dans mon élément dans le feu de l'action. Un autre plaisir s'ajoute à l'enthousiasme que j'éprouve à réintégrer les rangs de cette équipe : celui d'apprécier la place que tient maintenant **Circuit** dans la profession, non seulement chez nous mais à l'échelle internationale. Cette qualité grâce à laquelle notre magazine se distingue et qui lui a permis d'accéder au rang d'ambassadeur de la profession, nous la devons au travail consciencieux et articulé d'une équipe bien rodée et à tous les collaborateurs qui apportent leur contribution régulière ou occasionnelle à la fabrication du magazine. Je suis fière de compter au nombre de ceux et celles qui veilleront au respect et, s'il se peut, au dépassement de ce standard.

Josée Ouellet Simard

Circuit vous propose dans ce 31^e numéro une visite dans la Vieille Capitale et, pourquoi pas, une incursion dans la vie tantôt professionnelle, tantôt personnelle de ceux et celles qui exercent leurs compétences langagières à Québec ou dont le travail y touche de près ou de loin la profession. Ils ont beaucoup à dire et à raconter, vous le verrez. •



Dossier:

Projecteurs sur Québec

Québec, sous tous ses aspects langagiers. En vedette : la Section de Québec qui célèbre son 25^e anniversaire.

4

Sur le vif

Les devoirs du traducteur. États généraux de la traduction : place au choc des idées. Au rendez-vous : notre calendrier des activités. La STQ fait une brillante entrée dans « le monde des affaires ». La TPS, toujours la TPS. *Notes et contrenotes*. Du suspense et des échos. Anciens et nouveaux à l'honneur à la soirée de la Saint-Jérôme. La sténotypie : quand la célérité devient profession.

17

Des techniques

Une banque de terminologie sur disque compact ? La technologie est déjà arrivée. Vaut-il la peine de s'équiper?

31

Des livres

Les règles du *fair-play* en traduction. Une traductrice littéraire raconte son intimité avec l'œuvre de Ferron et sa complicité avec l'auteur. Et un livre de recettes... publicitaires.

33

Des revues

Au menu, le tour d'horizon habituel et du neuf, en allemand, en espagnol et en russe.

23

À voix basse

Le traducteur littéraire : une espèce menacée?

36

Curiosités

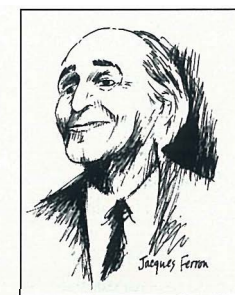
Bibliophiles, avez-vous votre ex-libris ?

26-

Silhouette

Un homme plein de ressources, une énergie communicative: Robert Dubuc, notre « pèreminologue ».

28



p.33



p.26



p.28

Les âges de la technique

JE PRENDS un papier à entête de mon ancien journal, le *Journal des Traducteurs* (1955) a) parce que ça m'amuse de voir ma machine sur le papier pendant que je rape dessus, b) parce que votre très remarquable dossier « QUOI DE NEUF EN TRADUCTIQUE » aurait été impensable en 1955, précisément, même si nous avions parfois des velléités traductrices [...].

Par conséquent, 1955-1990 = 35 ans en arrière, et nous ne savions rien des applications de la TA, de TSS, de CCRIT, de TOVNA et de GTS... Pour ma part, je n'en sais encore rien, - non, depuis que j'ai lu votre dossier, je commence à y voir clair [...] Bon - 35 ans, une génération, et pour est nouveau, déroutant, passionnant, dans quelques pages qui scellent impitoyablement ma vieillesse!

Tout de même, je me laisse tenter; j'ai acheté un ordinateur, qui rappelle par son nom le brassage du cidre de ma jeunesse, et j'ai péniblement tapé un texte, corrigé celui-ci, imprimé le dit par voie de laser, et je me repose de cet effort. Cela prend un certain temps pour acquérir les réflexes de la machine, pour taper aussi vite sur un clavier mou que sur le clavier dur de ma Smith-Corona. Alors, je ne suis pas persuadé par l'utilité de la machine. Incident vrai, et intéressant. J'ai reçu ma première machine à écrire en 1929. Je n'ai naturellement pas tapé vite du premier coup; malgré ma vive intelligence, je tapais péniblement une lettre sur la table de la salle à manger, observé par mon Oncle (60 ans en 1929). Après m'avoir vu terminer ma lettre, il me dit : « Tu ne gagnes pas beaucoup de temps avec cette machine-là; moi, j'aurais écrit cette lettre en moins de temps qu'il faut. » Inutile de préciser que ça se passait en Normandie, qui était peut-être retardataire sur le plan de la dactylographie. Mais que de choses cette machine apportait, à la culture et à la langue. Je pourrais dater les néologismes et autres emprunts qui s'agglomèrent comme des mouches autour de ma machine.

En 1950, j'ai acheté une IBM qui rapait avec un ruban-papier, et des caractères d'imprimerie. Deuxième incident: un ami, à qui je venais d'écrire une lettre avec mon IBM, la jeta au panier sans la lire, pensant que c'était un dépliant publicitaire: il n'avait jamais vu de lettres dactylographiées de cette manière! Troisième incident: fort de ma machine 1929, j'ai tapé mes cours à l'University of London, et mes lettres aux professeurs de celle-ci. Mal reçu: en Angleterre, c'était de la dernière impolitesse que d'écrire à un supérieur, non - que d'écrire à quiconque avec une machine à écrire. Encore maintenant, mes collègues britanniques, assez âgés naturellement, m'écrivent à la main (qu'ils ont en général fort habile); mais leurs enfants (nés en 1960) m'écrivent avec un ordinateur ou autre machine à traitement de texte... Comme disait Barnum, les ours se suivent mais ne se ressemblent pas.

Étant maintenant fort âgé, j'ai assisté à plusieurs de ces changements, et j'en ai noté les effets sur le vocabulaire. Prenons le domaine de la

musique enregistrée, « canned music » : en 1925, j'écoutais avec ravissement des chansons de Bach et Laverne sur disque 78 tours, aiguille saphir. En 1925, les aiguilles étaient en métal, parfois en bambou, et le sens des vibrations avait changé. En 1940, j'écoutais un opéra de Wagner (qui n'en finissait pas) sur un magnéphone à film, plusieurs pistes sur une même largeur de film. En 1948, l'U de M fit l'acquisition, à ma demande, d'un magnéphone (le mot vient de l'allemand) à fil, assez clair, mais le fil s'emmêlait tout le temps. Pendant ce temps, 1950, les disques étaient devenus *LongPlaying*, 33 tours 1/3, tête de reproduction en diamant; puis, ce furent les disques 45 tours, qui n'ont pas fait grande impression sur moi; puis le magnéphone à bande magnétique, un progrès sur le fil; puis le magnéphone à cassette, d'abord assez mauvais, puis excellent et pratique; puis 1980, les compact disks qui éliminent les bruits de fond (mais manquent parfois de définition). On se représente le volume de termes nouveaux que chaque changement entraîna! Sept changements dans une vie, et sept blocs de néologismes, sept séries d'habitudes réflexes [...].

Mais, depuis ma lecture de *Circuit*, j'apprécie mieux les changements informatiques qui prennent place sur la scène de la traduction et de la rédaction. Pour moi, cela vient un peu tard, sans doute. Ma petite-fille tape ses devoirs de 12^e année sur l'ordinateur à saveur de cidre, *with the greatest of ease*... Moi, je lis et je relis votre Dossier. Je le trouve très clair, bien écrit, ne jargonant pas, patient dans ses explications, précis dans ses notations, bref - un excellent dossier, qui fait honneur à la fois à la STQ et à vous, les auteurs, réviseurs, correcteurs, éditeurs, imprimeurs, coordinateurs, chercheurs, et tous ces termes s'entendent également au féminin. Encore une fois, merci et bonne chance dans votre travail si passionnant.

Jean-Paul Vinay
Victoria

Imprudence? Impudence? À vous de juger

COMME vous le verrez dans les lignes qui suivent, les propos publiés par le *cabinet Lingua* dans son message du numéro de septembre 1990, sous la plume déguisée de *Bretécher*, ont paru outranciers à certains de nos lecteurs. Nous regrettons que cette publicité les ait choqués et qu'ils considèrent qu'elle porte ombrage à *Circuit*. La question ne paraissant pas faire l'unanimité, nous réservons au jugement de nos lecteurs l'appréciation du niveau de langue. Quoi qu'il en soit, les remarques qui nous ont été adressées ont été communiquées à *Lingua*, dont nous publions également la réponse.

CONGRATULATIONS! So, *Circuit* has received an award from the FIT. And now, after scaling the giddy heights of language, I note from the inside back cover of the September 1990 issue that we have turned to plumbing its depths.

This is an exciting innovation: a journal designed to enhance the reputation of the STQ is accepting advertisements which save many members of its national and international readership the

Publié quatre fois l'an par la
Société des traducteurs du Québec



1140, boul. de Maisonneuve ouest
Bureau 1060
Montréal (Québec) H3A 1M8
Tél.: (514) 845-4411
Téléc.: (514) 845-9903

Représentante au Conseil de la STQ
Nathalie Pérusse

Direction

Pierre Marchand

Conseil

Paul Horguelin

Rédactrice en chef

Josée Ouellet Simard

Rédaction

Michel Buttiens (*À voix basse*), Monique C. Cormier (*Des livres*), Véronique DécaTie (*Faits, dits et chiffres et Silhouette*), Zélie Guével (*Des revues*), Nada Kerpan (*Sur le vif*), Solange Lapierre (*Curiosités*), Pierre Marchand (*Des techniques et Notes et contre-notes*), Geneviève Raymond, secrétaire.

Dossier

Wallace Schwab

Correspondantes

Marie-Claire Lemaire: Québec

Élaine Porvin: Toronto

Révision

Emmanuelle Beaulne, Peter Bottéas, Michèle Cassette, Marcelle Gendron, Robin Philpot, Marie-France Rousseau

Direction artistique

Lise Gascon

Illustrations

Lise Gascon

Photographies

Archives de la Ville de Québec, Jean Dominique, Louise Lapointe, Wallace Schwab, Université Laval, Ville de Québec.

Éditique

Mardigras

Impression

Litho Acme-Atelier des sourds

Publicité

Anne-Marie Malbceuf (Jean Séguin et Associés, tél.: [514] 748-6566; téléc.: [514] 748-0408)

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre manuscrit accompagné d'une doublette en version DOS ou Macintosh, en indiquant le nom du fichier, le nom du logiciel et le nom du système.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

Dépôt légal - 4^e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de la STQ: abonnement gratuit

Non-membres: 20 \$ par année (30 \$ à l'extérieur du Canada). Chèque ou mandat-poste à l'ordre de *Circuit* STQ » (voir adresse ci-dessus).

Prix de la meilleure publication nationale en traduction 1988-1990
décerné par la Fédération internationale des traducteurs.

trouble of translation and thus avoid any possible distortion of the message. Of course, one might naively wonder about *Circuit* as a suitable forum for obscenity, about respect for readership, language, reputation and suchlike - but these are trivial considerations.

After all, this is the STQ - and the usual SNAFU!

Despairingly YOutS,

Anne Trindall
Pierrefonds

NDLR : SNAFU, forme abrégée de « Situation normale ! f... up »

LA FRANCE conservatrice, c'est connu, aime se laisser bousculer de temps à autre par de célèbres « mauvais garnements », pour lesquels elle a toujours eu une affection un peu trouble : Coluche, Renaud, Reiser, Bretécher... Je n'ai rien à y redire, tant que cette douce et snob idylle sait jusqu'où aller trop loin.

Mais, dans votre dernier numéro, *Circuit* et *Lingua* n'ont pas su : les jurons anglais saupoudrant la bande dessinée des dernières pages sont d'une vulgarité qui constitue une insulte au simple bon goût et sûrement un élément révélateur de la méconnaissance des niveaux de la langue de Shakespeare (ou du simple anglais correct).

Le fait que nous ayons affaire à une publicité est-il une raison suffisante pour ne pas refuser une telle horreur ?

Sharon Timms
Montréal

I PARTICULARLY enjoyed the 50th Anniversary issue of *Circuit*, and the quality of the photography has

improved tremendously. In fact, *Circuit* seems to be getting better and better. That is why, when riffling through the September issue to see what reading delights awaited me, I was deeply shocked and offended to read the foul language in the cartoon on the inside back cover. Of course one hears such words spoken frequently on the streets and elsewhere these days, but does *Circuit* have to stoop to the lowest common denominator ?

I have always believed that the members of our profession considered themselves the guardians of their language and that *Circuit* reflected that philosophy in its pages. People use crude language because they cannot find other words to express their emotions. Surely the cartoonist, creative as he is, could have found other words to make his point. And if not, was it really worth making ? In any case *Circuit* deserves better than that.

Mary E. C. Coppin
Montréal

Mille excuses!

PERMETTEZ-MOI de donner suite aux plaintes qui vous ont été adressées à la suite de la diffusion de la publicité de *Lingua* en dernière de couverture du numéro précédent.

Au moment où j'ai rédigé la présente lettre, je n'avais pas encore pris connaissance de la teneur de ces plaintes.

C'est quand j'ai appris que des plaintes avaient été formulées du fait de cette publicité que je me suis rendu compte de l'erreur que représente la diffusion de cette bande dessinée.

En effet, je n'avais pas saisi la portée, pour une partie de l'auditoire de *Circuit*, des jurons reproduits dans cette bande dessinée.

Je me rends bien compte aujourd'hui que ces jurons sont vexants pour le lecteur anglophone.

Je tiens donc à m'excuser sincèrement auprès des personnes que cette bande dessinée aurait vexées. En toute conscience, honnêteté et bonne foi, je n'ai jamais eu l'intention, évidemment de choquer l'auditoire anglophone de *Circuit*.

J'aurais peut-être dû réserver cette bande dessinée au numéro de *Circuit* qui consacrait quelques pages aux jurons québécois, par exemple.

J'ai évidemment retenu cette bande dessinée à cause de son « orientation » linguistique. Cependant, elle se caractérise par une dimension culturelle qui produit des effets contraires, selon la culture à laquelle on s'adresse : car si cette publicité a bien amusé le lecteur francophone, elle a par contre, semble-t-il, choqué le lecteur anglophone.

Comme annonceur, j'avais évidemment la responsabilité de tenir compte de cette dimension culturelle. C'est pourquoi je reconnais aujourd'hui que j'aurais dû m'abstenir de diffuser cette double page.

Je tiens à nouveau à présenter toutes mes excuses à toutes les lectrices et à tous les lecteurs que j'ai vexés, et en particulier aux personnes qui ont pris la peine d'exprimer leur mécontentement à *Circuit*. (Soit dit en passant, la rédaction de *Circuit* ne peut en aucun cas prendre la responsabilité des annonces diffusées dans les pages de la revue.)

Enfin, tourez cette affaire est pour moi une bonne leçon d'humilité!

Gilles Tremblay
Lingua

XLT[®]

Traduction à la carte

UNE RÉVOLUTION
EN UCTION

Après dix années de recherche, Socatra vous présente le premier logiciel de traduction vraiment efficace. Né de l'application rigoureuse de l'intelligence artificielle, le système XLT permet d'atteindre des performances inégalées en TAO. En outre, grâce à la carte à puce, vous ne payez que pour les mots utilisés. Une véritable révolution en traductique.

Mise au point par des traducteurs pour des traducteurs, la traduction à la carte XLT vous offre le soutien techno-linguistique que vous avez toujours recherché.



The Québec City Section

Small group keeps STQ alive

by Wallace Schwab particular

IN APRIL of 1990 the Québec City Section of the Société des traducteurs du Québec had the pleasure of celebrating the 25th anniversary of its founding, an event which was marked by a gathering held at the *Château Bonne Entente* in Sainte-Foy. Besides being fun, birthdays also can be opportunities for taking stock, looking at accomplishments and then moving ahead.

For readers interested in knowing the history of our Section, its early years have been recorded in two documents, the first being Jean Delisle's *The Language Alchemists*, and a second, less-known article by Victor Jaar in the March 1974 issue of *L'Antenne*. We will attempt for our part to shed some light on the Section's administration and present a smattering of details on members and important activities.

Administration of the Québec Section

The development of the Québec Section was marked by three main stages: an organization period (1964-70), a heavy growth period (1970-75) and a period of gradual maturity (1975 to the present). It is this last period that concerns us here. The administration of the Québec Section immediately brings to mind three focal points: membership, financing and professional activities.

Membership

From the 1970's onward, Section membership has remained fairly constant at a near 150-person mark, the better years have seen it climb to 180 and the not-so-good ones, 140. The ratio of certified to associate members fluctuates in a narrow range of about 60% certified and 40% associate members.

These figures take on a special meaning every year when it comes time to renew the Executive Committee. Since the committee must be made up of certified members only, the available pool is limited to our current 88 certified members, not all of whom are active. So potential officer recruitment means reviewing our roster to find lucky candidates: usually available vs unavailable members. Not astonishingly, we find an

Wallace Schwab

inordinately high number of certified members who already have served in any number of capacities to make things go. Yet despite extensive generosity on the part of Québec members, from one year to the next we frequently do have difficulty in filling all five positions: president, vice-president, secretary, treasurer and Montréal representative. Such is the plight of a small section.

Born in New Orleans, Louisiana, Wallace Schwab is currently a practising translator in Québec City. He is particularly interested in lexicology. Mr. Schwab was also a professor of translation and has been president of the Québec Section of the STQ.

Financing

The Section is funded by a delicate balancing act involving locally generated monies and main office allotments. While in principle, all activities should be self-sufficient, obviously some could not occur without organizational support: exams, recruiting meetings, province-wide activities, etc. Social functions, however, must be entirely or largely funded from entrance fees - a main source of contributions. As established, allotments from the Montréal office are set up to serve two main purposes: provide the Section with adequate wherewith for supporting routine activities, and keep close control over disbursements.

This is done by allowing the Section to maintain a current account with a balance kept close to \$1,000. When depleted or just about, vouchers and reports are dispatched to Montréal and the account is replenished. The arrangement is at the least a very workable one, especially for routine activities and for keeping potential spendthrifts in check. One major drawback is, however, that it does not foster personal initiatives or innovations.

This makes for a highly virtuous, but a lackluster balanced budget. There is no such thing as limited "risk" or "venture" capital or "seed" money for not-so-cost-effective projects (which, in passing, would require appropriate corraling or monitoring machinery to contain potential excesses). What a pity! We could do with a little excitement out here in the village...

Professional Activities

Professional activities are generally well served by devoted committee workers who year-in and year-out dutifully organize cocktails, suppers, enhancement courses and the like. Their efforts are most often rewarded by an unusually high turnout for such a small section: nearly always 100% or more of the total membership shows up. Occasionally, these activities are smashing successes.

Photo: Jean Dominique

Enterprising members have organized visits to large and prominent companies in the Québec City metropolitan area such as Abitibi Paper, the Québec daily *Le Soleil*, Photo Québec, Ultramar Canada; and, of course, an annual visit by the University Relations committee to Université Laval, a ritual occurrence.

The list of important activities over the years is a long and impressive one: lectures on general translation, legal translation and terminology, medical translation, scientific fields, dubbing films, neology, dialectology, lexicology, computers and computer-assisted translation, documentary research, to name but a few.

There have also been several attempts to explore the Québec marketplace.

Pre-Competitive Marketing Research

Anyone who lives in Québec City knows that the local market operates on a word-of-mouth basis. This is evidenced every time an insider, or outsider, tries (about once every two years, give or take...) to conquer all by some variant of mass-marketing techniques. General reaction: some translators are alarmed and dismayed, most take things in stride: "Here we go again... and the

wheel turns." Getting back to normalcy varies according to the onslaught.

Yet here is a situation indicative of untapped opportunities. In the area of creative marketing techniques, the Québec sector is neither ahead nor behind fellow professionals, whether Estiquewers or others — considering that not much is done in this area. So this marketplace remains an interesting commercial environment whose secrets are yet to be fully unlocked.

In 1984, this author unsuccessfully attempted to put together a pre-competitive market research group. The goal was simple, if not downright primitive: 1. convene a meeting of interested parties with a view to establishing a pre-competitive market research task force; 2. establish a profile of translation-consuming publics; 3. subdivide members into work groups and assign economic target areas; 4. ferret out potential market leads (via Société interport, local chambers of commerce, para-public and private directories, etc.); 5. pool results from target areas and package them by geographical, sectoral and alphabetical indices; 6. make the results known to Québec City STQ members.

From the outset, all volunteers — some 12 in number — came to the first meeting to load up on the final results (No. 6), but no one was available to do the preliminary footwork (Nos. 1 to 5). We never got past the second meeting. In addition, for some time thereafter I received telephone calls from other members wanting

to know more about the final results (... still No. 6) of this most-popular-then-non-existent committee's activities.

While a flop, this experience points to two interesting facts. First, the high tumour and the telephone calls indicate the basic need for this kind of information. Second, the mobilization of members to cull this kind of information, boil it down and package it for other members would, in the future, require special tact. Obviously, I had neither the right formula nor the right approach for getting things going, but I really had hit a raw nerve!

The Section's Calendar of Activities

From year to year, the Section's calendar unfolds in this general sequence: a September/October gathering to get things going, then some topical activities (courses, visits, lectures, etc.) and finally a holiday wine-and-cheese party at year's end. The start of the new year is heralded in by a study session to review translations and techniques in preparation for the annual certification exam. February and March are prime time for more courses, visits, lectures... By April, the Executive Committee busies itself with preparations for the annual general meeting, mainly finding available recruits. Finally in May, we meet for the annual meeting and visible activities come to an end. In June and August, the new Executive Committee meets first for its own organization purposes and then to plan the new season's activities. •

La Section de Québec a pignon sur rue !

DEPUIS le 15 avril 1989, la Section de Québec loge à l'encontre du Centre d'Affaires du Québec (CAQ), en plein cœur du centre-ville. Afin de répondre aux besoins les plus immédiats de ses membres — service téléphonique, lieu de réunion et lieu d'entreposage —, le secrétariat de la Section de Québec offre les services suivants :

- a) un service téléphonique où l'on répond aux appels et aux questions d'ordre général et auprès duquel on peut se procurer des formulaires d'inscription, des dépliants ou l'annuaire des indépendants et pigistes ;
- b) une salle de conférence pouvant accueillir une vingtaine de personnes, et dont le coût de location est de 15 \$ l'heure ;
- c) un classeur où sont entreposées les archives de la Section et la papeterie, dans un coin de la petite cuisinette que nous partageons avec les autres locataires du Centre.

Un secrétariat modeste, certes, mais quelle amélioration sur ce que nous avons connu par les années passées !

Et quelles années ! il fut un temps, en effet, dont les « anciens » se souviendront avec une nostalgie teintée d'un brin de frustration refoulée, où le secrétariat de la Section changeait de décor au gré des élections au Bureau. *Secrétariat*, en ces temps mémorables, était un bien grand mot, puisqu'il s'agissait de quelques boîtes de carton remplies d'une liasse ou deux de papier en-tête et d'enveloppes, de formulaires et de nos « archives portatives », sans oublier le fameux et fidèle répondeur automatique (maintenant à la retraite, ouf !), que le secrétaire devait arriver à placer quelque part entre les jouets du petit dernier, les bricolages des enfants et le courrier à dépouiller.

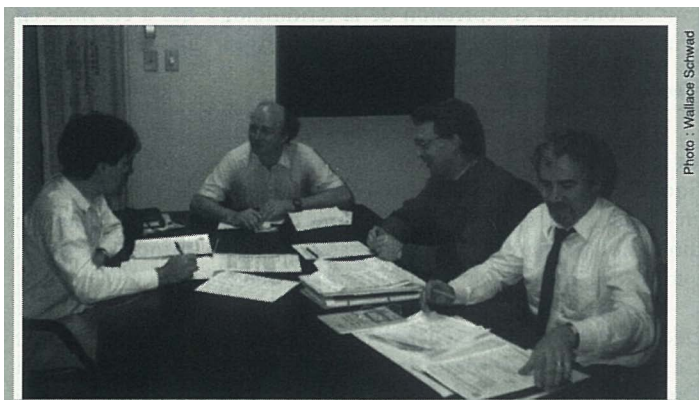
Les réunions, elles, se tenaient le plus souvent dans le salon ou la cuisine du président, de la présidente ou d'un membre du Bureau qui pouvait recevoir ses collègues. Une façon de procéder pour le moins artisanale qui n'aidait en rien l'image de notre Section.

Les Bureaux se sont succédé, cherchant comment convaincre les instances de Montréal de la nécessité et du bien-fondé d'un secrétariat permanent. Enfin, en 1989, notre désir devint réalité et cette année restera un moment important dans l'histoire de la Section.

Maintenant que la Section de Québec a son secrétariat permanent, la Société des traducteurs a un pied-à-terre officiel à Québec et ce nouvel ordre saura profiter à l'ensemble des Estécois. Les membres du Conseil en visite à Québec ont désormais un point de ralliement fort commode. Le secrétariat peut donc être appelé à jouer un rôle plus important dans l'avenir de la Société, compte tenu de sa situation géographique stratégique.

La Section de Québec est très fière de son secrétariat permanent et lève son chapeau aux anciens présidents, présidentes, secrétaires et trésoriers, qui ont fait l'impossible avec les moyens du bord ! Et longue vie au secrétariat actuel... •

Claire Stein



Claire Stein est traductrice indépendante à Québec, associée depuis peu au Cabinet L'Écritoire. Ancienne présidente de la Section de Québec, elle assume depuis juin 1990 les fonctions de Secrétaire générale de la STQ.

Le Bureau de Québec. De g. à dr. : François Lavallée, secrétaire ; Jacques Leblanc, président ; Daniel Arseneau, trésorier ; Réjean Bureau, vice-président.



La terminologie à Québec

Des premiers colloques scientifiques au Rint, en passant par le GIRSTERM et le CIRAL, comment les artisans de Québec ont fait progresser le « vaste chantier terminologique québécois ».

par **Louis-Jean Rousseau**

LA COMPARAISON ou la concurrence entre Montréal et Québec semble avoir été, jusqu'à un passé récent, une constante de l'histoire du Québec. Il aurait donc été étonnant que la terminologie échappe à cette confrontation.

Mais que l'on se rassure, nous n'avons pas l'intention d'y ajouter notre contribution. Il s'agit plutôt, en cette année du cinquante de la STQ, du 25^e anniversaire de la Section de Québec et à la veille du 30^e anniversaire de l'Office de la langue française, d'esquisser un tableau des activités terminologiques menées dans la capitale de la francophonie d'Amérique.

On peut néanmoins distinguer au Québec deux pôles géographiques de développement de la terminologie, Québec et Montréal, qui correspondent historiquement à deux écoles de pensée.

L'école de Montréal

La publication récente de l'ouvrage magistral de Jean Delisle, *Les alchimistes des langues*, relate dans ses détails la naissance de la terminologie à Montréal. Permettons-nous donc quelques raccourcis et allons à l'essentiel.

À Montréal, c'est avant tout pour répondre à des besoins de traduction et de rédaction que la terminologie s'est développée en tant qu'activité professionnelle. Bien avant la législation linguistique, les besoins terminologiques se sont fait sentir et, dans l'ensemble des professions langagières, le domaine terminologique s'est élaboré dès les années 60, autour de celui que d'aucuns ont appelé « le père de la terminologie », Robert Dubuc. Dans cette perspective, c'est surtout la fonction d'expression de la terminologie qui a été mise en évidence, principalement en contexte discursif.

L'école de Québec

L'adoption de lois à caractère linguistique allait amener une autre perspective. L'évolution « naturelle » de la situation linguistique du Québec a cédé le pas à l'aménagement linguistique, tant en ce qui a trait au statut qu'au corpus de la langue. Cette nouvelle dimension va devenir l'une des caractéristiques principales de ce que l'on a appelé *l'école québécoise de terminologie*.

Pour des raisons anecdotiques, cette école « aménagiste » s'est créée et développée à Québec, sous la direction de Jean-Claude Corbeil. Un Office de la langue française avait été institué à Québec en 1961, et c'est à cet organisme qu'a été confié le mandat d'aménagement linguistique par les lois 63 et 22, et par la Charte de la langue française.

Louis-Jean Rousseau est chef du Service des travaux linguistiques et de la normalisation et président de la Commission de terminologie de l'OLE.

La systématisation de la francisation et les immenses besoins terminologiques conséquents ont nécessité l'injection de moyens importants de façon à doter le Québec des ressources terminologiques du monde francophone et, par conséquent, l'adoption de principes d'intervention et de méthodes propres à favoriser l'atteinte de ce nouvel objectif d'implantation systématique de la terminologie française dans tous les domaines d'activité.

Ce sont donc l'ensemble des fonctions de la terminologie qui dans cette approche ont été mises en lumière : aux fonctions conceptuelles et linguistiques, qui se sont imposées d'emblée, se sont ajoutées des fonctions socio-économiques et socio-politiques.

Les fondements

Au tournant des années 70, la diffusion des connaissances sur la terminologie en tant que discipline scientifique faisait défaut. C'est dans des conditions difficiles que l'Office a dû découvrir ce qui s'était fait ailleurs pour mieux définir ses choix fondamentaux. Deux sources sont venues alimenter la détermination des principes de travail : la lexicographie française dans son ensemble et, de l'école de Vienne, Wüster - le Saussure de la terminologie -, avec l'utilisation de l'approche systémique dans l'étude des notions et de leurs dénominations.

C'est à Québec ou dans la périphérie que se sont tenus les premiers colloques scientifiques sur la terminologie, lesquels ont permis à l'Office, mais aussi à l'ensemble de la profession, de déterminer les options fondamentales.

Quelques dates ont jalonné cette démarche : *Les données terminologiques* (Baie Saint-Paul) en 1972, *La normalisation terminologique* (Lac Delage) en 1973, *L'aménagement de la néologie* (Lévis) en 1974 et *La définition de la terminologie* (Lac Delage) en 1975, première série complétée par la tenue en 1977 du grand colloque international de terminologie, à Pointe-au-Pic, et dont toute la profession parle encore.

Ces colloques auront contribué à créer des lieux de rencontre et de discussion qui se sont perpétués par la suite dans une autre série de rencontres, les colloques OLF-STQ (il y en a eu six), véritables incursions de l'école de Québec à Montréal, qui ont concrétisé la rencontre et la complémentarité des deux tendances.

Qu'est-il résulté de ces manifestations-événements ?

Tout d'abord, l'adoption de principes de travail terminologique et la publication en 1977 d'une *Méthodologie de la recherche terminologique*, largement diffusée et utilisée et qui fait encore autorité non seulement au Québec, mais un peu partout à travers le monde.

Puis l'adoption par l'Office de la langue française d'une série d'énoncés de politiques qui soutiennent les choix terminologiques

de l'ensemble de la profession au Québec. Aux préoccupations théoriques et méthodologiques sur la terminologie est venue s'ajouter au fil des ans une réflexion sur l'implantation de la terminologie et sur l'interaction producteurs-usagers en matière de terminologie, qui a donné naissance à *Terminogramme* et l'a alimentée de telle sorte qu'après 12 ans d'existence, elle maintient le cap et permet de diffuser auprès des langagiers une information scientifique et professionnelle de pointe.

La production terminologique

Part importante du vaste chantier terminologique québécois, les deux cents et quelques ouvrages terminologiques qu'a publiés l'Office ont touché de nombreux domaines et ont été largement diffusés. Et la gamme s'élargit sans cesse. Citons, à titre d'exemple, la création prochaine d'une nouvelle collection dans laquelle seront publiés des guides « terminolinguistiques », qui couvriront à la fois les besoins dénominationnels et les besoins langagiers, en illustrant la terminologie en contexte. L'Office produit également, depuis quelques années, des outils d'implantation de la terminologie orientés vers le poste de travail, élaborés en contact étroit avec les utilisateurs.

Le fruit de l'ensemble de ces travaux a servi de base à la Banque de terminologie du Québec qui rassemble des centaines de milliers de fiches terminologiques et dont la création et l'exploitation auront permis la constitution d'un vaste réseau de production, d'échange et de diffusion des données terminologiques.

L'enseignement de la terminologie

Il va de soi que l'ensemble de ces éléments a servi abondamment à alimenter l'enseignement de la terminologie. À cet égard, on ne saurait passer sous silence la contribution de l'Université Laval en ce domaine.

Déjà présent dans plusieurs universités québécoises, l'enseignement de la terminologie en tant que discipline linguistique s'est introduit tardivement à Québec, vers la fin des années 70. C'est Guy Rondeau qui a introduit la recherche scientifique en terminologie à l'Université Laval par la création en 1978 du GIRSTERM (Groupe interdisciplinaire de recherche scientifique et appliquée en terminologie). Très rapidement, Guy Rondeau a su intéresser de nombreux chercheurs au GIRSTERM, et en collaboration avec l'Office de la langue française et le Secrétariat d'État, il a su pratiquer « l'ouverture à l'Est » en y faisant connaître les travaux de l'école « canado-québécoise », selon son expression, et en diffusant au Québec les nombreux travaux réalisés en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Le GIRSTERM, disparu avec son fondateur en 1987, nous a laissé une série imposante de publications dont certaines sont devenues des classiques. La recherche scientifique en terminologie se poursuit à présent au CIRAL (Centre international de recherche en aménagement linguistique), et l'enseignement s'inscrit dans les programmes de traduction et de linguistique.

Prospective

Si la terminologie à Québec a un passé, elle a surtout un avenir. Les besoins terminologiques ne cessent de croître, au fil du renouvellement des technologies, du développement des connaissances, des changements sociaux et culturels. À ce chapitre, trois tendances se dessinent.

Tout d'abord, la terminologie, qui n'a pas échappé à l'informatisation ni à la bureautisation, devient un secteur clé de ce que l'on appelle les industries de la langue. L'Office participe à cette évolution en s'associant à divers projets de développement technologique.

Par ailleurs, les besoins en matière de normalisation terminologique sont de plus en plus pressants, non seulement pour contrer le danger croissant de « babélisation », mais parce que le développement des systèmes experts et d'autres nouvelles technologies de l'information exigera de plus en plus de précision. La pratique de l'Office en matière de normalisation s'inscrit dans un vaste mouvement en ce sens à l'échelle internationale.

Enfin, la modernisation de la terminologie française nécessitera un effort d'harmonisation internationale de plus en plus soutenu. Déjà dans les années 70 était né à Québec un premier réseau international de néologie dont les travaux ont été publiés dans la collection *Néologie en marche*. En 1985-1986, l'Office proposait la mise sur pied d'un nouveau réseau francophone. C'est à l'occasion du premier sommet de la francophonie qu'est né le Rint (Réseau international de néologie et de terminologie), qui regroupera bientôt quatorze pays ou États ayant en commun l'usage du français. Les ambitions de ce réseau sont à la hauteur des défis à relever et, après quelques années de travail, le Rint compte à son actif plusieurs réalisations importantes dont une nouvelle revue consacrée à la terminologie: *Terminologies nouvelles*.

Ce bref survol, qui prend des allures de catalogue, peut sembler trop schématique. Chose certaine, les activités terminologiques du secteur public comme de la pratique privée dans la région de Québec ont des retombées dont l'impact déborde parfois largement ailleurs au Québec. •

À la portée du monde !

LA POL YPROSE

MULTILINGUE

inc.

Membre de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec

TRADUCTION

RÉDACTION

RÉVISION

... en allemand, anglais, arabe, bulgare, chinois, créole, douala, espagnol, français, hongrois, italien, kinyarwanda, lingala, ouolof, portugais, roumain, russe, tsbiluba, etc.

(418) 653-2976

Télécopieur: 683-9137

BO-TEX

enr.

Traitement de texte
(anglais, créole, espagnol, français, italien)
Télécopie
Photocopie
Secrétariat personnalisé

1315, avenue Maguire
Sillery (Québec) . GIT 1Z2

683-2430

CIRCUIT - DÉCEMBRE 1990 • 7



Des traductrices et des hommes

Un « rescapé » de la traduction esquisse le tableau impressionniste des péripéties de son accession au droit... à la différence.

par Marc Lemaire

P OUR quelqu'un qui s'est longtemps demandé ce qu'était cette patente pendante dont parlent les cartons de jus de fruits, le sujet de ces réminiscences présente quelques difficultés. D'abord il faut trouver le ton et le tact appropriés. Ensuite, l'angle sous lequel l'aborder. Ce qui m'a toujours marqué, c'est l'étrange parallélisme entre la vie de ma traductrice de mère et la mienne...

Il serait trop facile, et sans doute faux, de dire que nous avons fait la découverte du corps, de la langue et de l'esprit en même temps. Il semble que les mots, dans quelque langue qu'ils soient, exerçaient déjà une intense fascination sur l'enfant que j'étais alors et sur ma mère qui tentait d'en encadrer les débordements.

À l'école, au moment même où j'apprenais à sacrer (la première chose essentielle du bagage social d'un enfant), ma mère rédigeait une thèse sur les jurons. Et bien que ma mémoire de ces événements soit celle d'un enfant facilement impressionnable, il me semble que les deux vocabulaires ne s'équivalaient pas. Les pal-sembleu côtoyaient les c... de t... de c... C'était d'ailleurs un perpétuel enchantement pour nos voisins et mes instituteurs que d'entendre ces jurons et sacres prononcés avec le plus fervent accent européen qui soit.

Mais les thèses s'achèvent, la période de l'enfance troublée aussi : nous entrâmes alors dans une sorte d'adolescence nébuleuse, constellée de boutons d'acné et de cours de littérature.

C'est avec une parfaite consternation que les professeurs d'anglais et de français découvrirent que, si mon père exerçait la noble profession de mathématicien, ma mère exerçait un négoce : celui de traductrice. Mes devoirs furent immédiatement scrutés : on y recherchait les fautes et, si l'on n'en trouvait pas, c'est que j'avais triché. Mon vocabulaire était trop riche, mon imagination trop adulte, c'était suspect. Impossible que je n'aie pas été aidé. Même les versions latines étaient examinées.

Plus tard, le raisonnement s'inversa. Avec une mère traductrice, comment osais-je produire des textes aussi insipides et mal écrits ? Et ma mère, à sa grande gêne, se trouvait convoquée au Séminaire où on lui faisait des reproches voilés sur son absence du foyer. N'éduquait-elle pas ses enfants ? Ne pouvait-elle pas les forcer à lire, à s'adonner à la Culture, avec un grand « C » ? Et ma mère de répondre que si c'était à refaire, elle ne nous apprendrait pas à lire, elle nous enverrait jouer dans le trafic. Pardon, dans la circulation.

Marc Lemaire est avocat chez Tremblay Bois Mignault Duperrey et Lemay, et rédacteur en chef de la revue culturelle *Imagine*. " à Québec.

À la maison, les crises de l'adolescence s'estompèrent. Le corps avait fini de grandir mais l'enfant s'incrustait. Sa relation avec sa mère se faisait plus ludique. Mère et fils jouaient à qui surprendrait l'autre par son ingéniosité (ou sa bêtise) linguistique. Ainsi on se mettait à parler de chevaux d'une autre couleur, ce qui est beaucoup plus poétique que de parler d'une quelconque paire de manches. On découvrait que certaines expressions provoquaient l'hilarité chez la traductrice : « Over my dead body » pouvaient entendre à tout propos les voisins ébahis.

Autant, au début des années 1980, j'avais connu ma traductrice de mère comme une femme aux cheveux longs, portant le jean délavé et tapant sur une vieille IBM déglinguée, aidée par une mémoire et une imagination plus puissantes que les dictionnaires, autant les années 1980 et 1990 devaient la transformer.

La découverte de la technologie s'avéra l'arme de son émancipation. Autant j'avais su choisir un domaine dont mes parents ne connaissaient rien (le droit), m'émancipant ainsi à ma manière, autant l'informatique allait être sa manière à elle de nous dépasser tous. Elle, qui n'avait jamais su changer un fusible, se mit à l'ordinateur. D'abord petit, sympathique et idiosyncratique, qui oubliait

les longues traductions à la moindre panne d'électricité. C'était alors d'immenses crises d'anxiété et de dépression. La vie ne tenait plus qu'à une disquette. Défense d'approcher ma mère avec une tasse de café ou un sandwich.

Parfois, le grain de sable dans la machine provenait des chats. Nous en avions toujours plus ou moins deux ou trois en résidence surveillée, dont les poils causaient, outre d'importantes crises d'éternuement chez

les clients, de nombreuses pertes de mémoire informatique. D'ailleurs, pour se débarrasser d'un client qui nous empêchait d'aller déjeuner dans la cuisine le matin (il fallait traverser en robe de chambre le bureau pour accéder à la cuisine), les enfants avaient mis au point une méthode de guérilla par animal interposé : on envoyait les chats griffer le postérieur du client. Il arrivait aussi aux chats de couper les communications téléphoniques ou de débrancher les modems, de s'endormir sur les vestes ou dans les malles des hommes et femmes d'affaires qui nous rendaient parfois visite.

Puis les machines se sont faites plus grosses. Ma mère devenait une redoutable capitaliste. Finis les jeans, bonjour les tailleurs, les costumes bleu marine, les souliers fancy. Exit les disquettes, salut le disque dur puis le laser. Les banques de données, les dictionnaires informatiques, les programmes de traduction automatique et de correction orthographique, les logiciels de pointe devaient suivre. Bonjour l'obsolescence accélérée, bonjour le consumérisme averti.



Elle se mit à l'ordinateur. D'abord petit, sympathique et idiosyncratique, qui oubliait les longues traductions à la moindre panne d'électricité... Puis les machines se sont faites plus grosses. Ma mère devenait une redoutable capitaliste.

Et bonjour les ennuis. Car il devint impossible de joindre ma mère. J'avais toujours droit à son répondeur, certes de plus en plus sophistiqué et de plus en plus poli, auquel il fallait montrer patte blanche. Mais le pire, je crois, fut la découverte de la photocopieuse et du fax.

Bien sûr, j'aurais dû m'en douter, lorsqu'un jour fatidique de décembre, je reçus le premier message faxé de ma propre mère. Les invitations à souper par courrier recommandé n'allaient plus tarder.

Le bélinographe est un bel engin qui a accéléré la transmission de ces précieuses petites informations au-delà, je le crains, de la résistance humaine. Après son arrivée, la situation des avocats (et, je le présume, des traducteurs) devint positivement intenable. Plus moyen en effet de prétendre que l'opinion importante est dans le courrier (alors qu'elle n'est même pas encore pondue). Le correspondant a tôt fait de demander qu'on lui en faxe une copie... en attendant.

Le mariage *droit*, *traduction et fax* devait avoir des conséquences dramatiques sur ma fragile carrière. Il m'arrivait en effet de recevoir un appel haletant de ma mère : elle avait besoin de telle loi fédérale sur la concurrence ou de tel décret sur les substances toxiques dont l'importation est restreinte, et elle les voulait par fax. Et il lui fallait aussi le **contexte** ; impossible en effet de traduire sans contexte.

Un associé principal de mon bureau me demanda un jour ce qui l'avait empêché de recevoir cet important jugement que lui faxait la Cour suprême du Canada; j'essayai vaguement de lui expliquer que j'étais en train de transmettre le contexte... Un contexte de 140 pages. Rien n'y fit. Je suis barré du fax pour le reste de mes jours.

Grand bien m'en fasse, il reste toujours le courrier. Si maman pouvait seulement arrêter de m'adresser ces foutues invitations à souper au bureau... •

Histoires de réviseurs



Depuis plusieurs années, Marie Pfalzgraf veille avec sollicitude sur la qualité du français à la fonction publique du Québec. Or, ce qui pourrait paraître routinier se révèle au contraire une mission fertile en rebondissements. Un travail gratifiant, nous explique-t-elle, même si le cœur navigue parfois « entre l'angoisse et le désespoir ».

par Marie Pfalzgraf

VIVRE dans l'agglomération de la Vieille Capitale, c'est avoir inévitablement dans l'axe du regard, quelle que soit la direction où il se tourne, un édifice du gouvernement du Québec. Et c'est inévitablement, un jour ou l'autre, aller frapper à sa porte.

En tout cas, c'est ce que moi j'ai fait en 1979, lasse des horaires anarchiques que m'imposait ma situation de pigiste, désireuse d'explorer pour un certain temps une autre voie que la traduction.

Une régie de l'assurance quelque chose m'engagea donc comme « responsable de la qualité du français », autrement dit comme réviseure. Cela me satisfaisait pleinement. Parfaitement consciente d'être une *vocation tardive*, j'étais déterminée à prendre les bouchées doubles pour me mettre au diapason de mes collègues plus jeunes que moi et en pleine possession de tous leurs moyens. Mais après deux semaines, je ne maîtrisais toujours pas la technique du téléphone à boutons-poussoirs... et puis il y avait cette langue étrange qui, formulaire après formulaire, dépliant après dépliant, me maintenait en état de choc: « dispensation de services assurés " « bénéficiaires requis de "... « autre adresse si différénte " Mon Dieu! Où avais-je vécu jusque-là? Très vite, je me rendis compte que mon retard n'était pas uniquement d'ordre chronologique, mais aussi psychomoteur et professionnel et que, pour toutes ces raisons, fatalement je serais remerciée.

Fort heureusement pour moi il n'en fut rien. J'ai même passé huit ans dans mon premier poste. Je me prends aujourd'hui sou-

Marie Pfalzgraf est depuis onze ans réviseure à la fonction publique du Québec, après avoir été traductrice indépendante et chargée de cours à l'Université Laval.

vent à réfléchir aux difficultés et aux satisfactions très particulières dont est faite la vie des réviseurs. Si, d'un endroit à l'autre, les responsabilités paraissent élastiques, le quotidien, lui, est tricoté serré.

Des branchés

D'abord, il y a le cadre de l'action quotidienne. Pour nous, réviseurs, c'est une direction des communications. « Branchée », dans la plupart des cas, sur un cabinet de sous-ministre ou un bureau de président, notre équipe vit les joies et les transes que lui vaut le fait d'être sur la ligne de feu. Tout tourne autour de l'information interne et externe: nos collègues agents d'information rédigent, publient, accueillent et renseignent, entretiennent des relations avec les médias, organisent des activités de toutes sortes; quant à nous, nous révisons, seuls ou avec d'autres, mais le plus souvent seuls. Car bien que la fonction publique emploie des réviseurs depuis les années soixante, notre courbe démographique est toujours aussi désolante: efficacité remarquable d'une certaine contraception budgétaire. C'est donc le plus souvent en solitaires que les réviseurs se livrent à leur passion: veiller à la qualité linguistique des kilomètres d'écrits en tout genre que peut produire une administration. Aucun doute, c'est du vice. Priorité est donnée, bien sûr, à tout ce qui s'adresse au grand public: communiqués de presse, dépliants d'information, brochures, formulaires et imprimés, etc.

Mais, priorité des priorités, urgence des urgences, il y a les demandes de la haute direction, prévues et imprévues, entourant l'adoption ou la modification de lois, règlements et politiques, les annonces de subventions, signatures d'accords, déclarations et tournées officielles, « inaugurations de chrysanthèmes », etc.,

toutes activités qui supposent la préparation de discours et d'une multitude de pochettes de presse bien gonflées de communiqués et de documents d'accompagnement.

Ce n'est pas tout, car il n'y aurait sûrement pas là de quoi occuper les réviseurs à temps plein...

Une journée ordinaire ne saurait être, savourée pleinement si elle n'était assaisonnée de correction d'épreuves, de consultations ponctuelles, de quelques recherches terminologiques, d'une ou deux colles à résoudre dans l'heure, d'un remue-méninges pour trouver un slogan, d'une réunion d'équipe pour apprendre que demain sera pire qu'aujourd'hui, d'avis à donner sur la conception d'un dépliant ou sur la valeur de tel ouvrage de référence, sans compter les textes à rédiger « parce qu'on n'aura pas assez de temps pour la révision »... Bref, le nez dans le dictionnaire, les doigts collés au crayon et les yeux rivés au calendrier, les réviseurs ont le cœur qui balance le plus souvent entre l'angoisse et le désespoir. Angoisse devant le temps qui file, désespoir devant tous ces beaux projets de publication qui leur passent sous le nez parce qu'ils ne peuvent pas s'y consacrer exclusivement! Désespoir aussi devant les inévitables concessions qui sont le prix à payer pour maintenir le climat de confiance et l'harmonie indispensables à un travail constructif.

C'est donc avec l'appui des collègues, autant que des autorités, que les réviseurs peuvent s'acquitter convenablement de leurs responsabilités. Responsabilités souvent plus complexes qu'il n'y paraît, d'ailleurs, lorsqu'ils sont désignés comme les mandataires de l'Office de la langue française dans leur ministère ou leur organisme.

Or, si l'appui des autorités à l'égard de la promotion du français est inconditionnel, il ne se manifeste pas toujours par l'entremise d'une véritable politique linguistique interne. Là où il en existe une, on est porté à considérer la révision comme une étape normale; dans le cas contraire, c'est au réviseur lui-même qu'il incombe de justifier sa fonction par ses qualités professionnelles et personnelles. Encore trop souvent perçue comme un mal nécessaire, la révision souffre d'un lourd handicap: celui de s'appliquer à la langue que tout le monde parle et croit savoir écrire correctement. Si, heureusement, elle en rassure un grand nombre, elle en laisse beaucoup d'autres parfaitement indifférents à ce qu'ils considèrent comme des subtilités de linguistes.

Est-il nécessaire d'ajouter que le volume de travail, la conscience professionnelle qui tiraille, le désir perpétuellement frustré de faire plus pour ce français qu'on aime font que certains

jours la flamme vacille, que l'on en vient même à douter de l'utilité réelle de son travail et que l'on se prend à rêver d'autre chose. Ah ! cultiver des fleurs sans rhétorique et les vendre au marché...

Hybrides ou mutants ?

On ne s'étonnera guère que les efforts de rationalisation exigés des administrateurs depuis plusieurs années aient produit des miracles d'efficacité: une nouvelle race de réviseurs est née, à deux têtes au moins. Quiconque a l'audace aujourd'hui de répondre à une offre de mutation s'apercevra bien vite à l'entrevue que le réviseur à temps plein est une espèce en voie de disparition. Les nouveaux réviseurs, en effet, ont tous plusieurs chapeaux: coordonnateur du journal interne ou des publications, chargé de dossiers d'information, de relations publiques, de formation du personnel, que sais-je encore. Les uns en sont ravis, ceux qui souhaitent prendre un nouveau virage; les autres, par contre, qui cherchent avant tout à refaire ce plein de carburant que procure un change-

ment de milieu, n'éprouvent guère d'attrait pour les « défis » en tout genre qui leur sont proposés. Déjà peu imposant, l'effectif est limité dans ses mouvements.

Austère, exigeant et répétitif à bien des égards, le métier a besoin d'oxygène. Pour ceux et celles qui travaillent seuls, aucune encyclopédie, aucune banque de données, aucun entourage, aussi sympathique soit-il, ne remplacera jamais la présence bienfaisante du collègue avec lequel discuter, réfléchir, partager un travail ou une recherche, se pencher sur un problème ponctuel, mettre en commun ses idées et ses expériences.

Compte tenu de la situation, la création d'un réseau de langagiers par l'Office de la langue française est une initiative qui vient à point. Trop d'énergie se dépense actuellement en vase clos pour qu'une réelle mise en commun des efforts ne produise pas des merveilles dans un proche avenir.

Le plaisir aussi

Se faire dire qu'on a amélioré un texte, qu'on lui a donné le fini qui lui manquait, voir ses idées, ses suggestions, son jugement sollicités et respectés, ce n'est pas rare. Comme il n'est pas rare, non plus, que la confiance que l'on témoigne au réviseur s'étende bien au-delà du terrain strictement professionnel.

En fait, la satisfaction que chacune et chacun d'entre nous retire déjà en accomplissant son travail se double de celle, toujours riche en découvertes sur l'âme humaine, que fait souvent éclore la relation entre réviseur et révisé.

Grande école de savoir-vivre au sens le plus large, la révision a cela d'implacable qu'elle remet chaque jour celui ou celle qui la pratique en face de ses convictions et de son engagement envers la langue, envers son milieu. Ne serait-ce que pour cette raison, la « vraie vie » que j'ai choisi de mener il y a bientôt douze ans, je la choisirais encore. •

SERVICES LINGUISTIQUES MUIR BOUCHARD

traduction' révision' rédaction

Karen Muir, M.A.

642, bout Saint-Cyrille Ouest
Québec (Québec) GIS 1R8 (418) 681-9999

Translation and Interpretation to and from the First Peoples' Languages in Québec



An arduous but satisfying job

by Dirmid Ronán Collis

AS YET, despite the Canadian signature of the UNO charter of the Rights of Man, only two of the forty-two languages of Canada are official in the Confederation, even though the signature pledges Canada to recognize the rights of peoples as well as of persons. In fact, this signature means that the federal government is on record as not adverse to the concept of forty-two distinct societies. This has recently become a political football which has prevented the country from adding enabling measures to items (1), (2) and (3) of section 2 of the *Canada Act* of 1982, which recognize the languages of the forty First Peoples. Despite the fact that the basic conditions permitting Québec to legislate an acceptance of the *Canada Act* have yet to be met, this province is surpassed only by the Yukon territory, which recognizes eight First Peoples' languages as official within its borders, in Québec's recognition of Cree, Naskapi and Montagnais and *pro tempore* accommodation of six of the nine languages native to Québec.



Official Languages

Because the federal government chose to define "official" languages according to the principle of personality (like South Africa) instead of the principle of territoriality (like Switzerland), this has meant that all federal legislation in Canada, to be official, must be published in the languages of the two founding nations, and inversely, a language becomes official *throughout the federation* only when all federal laws are translated into it. The nearest Québec comes to recognizing the "official" nature of First Peoples' languages is in the *James Bay Agreement*, in which it gives (a) territorial recognition to Inuktitut (in Nunavik, north of the 55th parallel), (b) functional recognition with enabling legislation for schooling in Inuktitut, Cree and Naskapi (but no statutory provision enabling the necessary language management), and (c) policy recognition (without enabling legislation) to the languages of the other first peoples within its borders (Algonquin, Abenaki, Atikamekw, Micmac, Mohawk and Montagnais).

Translation and Interpretation According to Need

As a consequence of the legal situation, the First Peoples' languages in Québec are treated very much like Spanish in the United States. This means, where the safety of the individual would be jeopardized if his or her language was not used in written or

spoken warnings (electrical, aviation, etc.), or where negotiators with the provincial government could not be deemed to be enabled to act in good faith unless interpretation were provided, then the appropriate language services are provided *pro grata*, but not in such a way as to recognize the language territorially, functionally or personally. Where translation or interpretation occurs it follows the legal status and provisions for these languages.

Native Language Journalism

Both the provincial government's Secrétariat des Affaires autochtones and some larger service companies such as Bell Canada use free-lance translation and interpretation services for these languages. The Secrétariat des Affaires autochtones publishes a quarterly magazine, *Rencontres*, which contains news items of interest to the First Peoples in their languages and *in French*.

Translators and Native Languages

In Montréal, probably the most accomplished translator into Inuktitut is the Hungarian-Canadian George Filiatas of the Inuit Cooperative Federation. Where Cree is concerned, much translation into "Québec" Cree is done by the retired missionary Fr. Louis-Phillippe Vaillancourt, o.m.i., in Québec City, and Ms. Ann Wesley (Secrétariat R.C. Diocese), Moosenee, covers translation into Swampy Cree (there are also North, Prairie, Woods and Moose Cree). Where Montagnais is concerned the services are offered by Traductions Montagnaises Enr., Manuan-Sept-Îles. Translation services to the Peoples who have not yet signed agreements with Québec are provided on request by them. Translators and interpreters for the First Peoples mostly prefer to live



where their languages are spoken because, as yet, very little terminological work has been done on these languages and they have to be able to check with their colleagues to be sure that what they say or write is fully understood. On one hand, many First Peoples are stuck with a nineteenth-century political formation, the band council; on the other, all band councils have facsimile machines. Members of the G.E.T.I.C. (Groupe d'études inuit et circumpolaires) occasionally undertake free-lance work from and into Inuit dialects and regional languages. Likewise the Schneider dictionaries of Taqramiut (Québec Inuktitut) words and affixes were translated for Kativik School Board. (The G.E.T.I.C. also publishes in eight other Inuit regional languages - including the language of the Magadan krai of the Chukchi oblast of the U.S.S.R.).

Internal Translation

Not mentioned above is the bulk of the translation to and from the First Peoples' languages for internal use, which is done in the Kativik and Cree-Naskapi regional governments, the Inuit Coop-

Dirmid Ronán Collis is a researcher at the Centre international de recherches sur le bilinguisme at Université Laval. He teaches translation in the Modern Languages Department at Université du Québec à Trois-Rivières. Since 1963, Mr. Collis has taken a keen interest in Inuit languages and is carrying out research in Alaska, the Northwest Territories, Nunavik and West Greenland.

erative Federation and in the band councils. Cree translation is prepared by the Cree Indian School Board, Mistassini. Where Kativik Inuit Regional Government is concerned, its translation is handled by a translation corporation that works closely with Avataq (the Inuit cultural institute of Québec) at Inukjuaq.

The Computers Used

Inuit, Cree and Montagnais translators use Macintosh computers, which lend themselves to syllabics with their greater graphic possibilities and are user-friendly. As yet neither a Cree nor an Inuktitut operating system is available for Macintosh, although Microsoft Corp. (Canada) has agreed to sell Cree or Inuit versions of Word if anybody will prepare them. There is a certain amount of software specially made for the Macintosh, including several character fonts, a version of MacWrite and a program "Yellow-knife" enabling one to key in in both Roman and syllabics and subsequently convert to the other writing system. The Ontario company Vermeulen Studios produces a chip enabling syllabic generation on early IBM PC compatibles, and has more recently produced software character definitions for IBM 286 and 386 and compatibles. Independently, Data Corp. produced a software definition for syllabics to be used in out-of-date network computers dumped on the NWT educational market. So far, no publications have been made using the latter equipment.

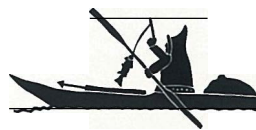
Cinema Translation

Some of the most creative and culturally authentic translation into Inuktitut has been done for foreign films by the company that produces most Inuit films, Taqramiut Nipingat Inc. of Salluit, Nunavik (northern Québec), the creation of José Kusugaq. One

remembers the hilariously ribald Inuit conversation in Kubrik's "Quest for Fire" (although Huston's "The White Dawn" and parts of Octapussy (a "James Bond") were filmed near Pangirtung, East Baffin).

The Translation Experience in Native Languages

Translation into these languages is at once arduous and satisfying. Arduous, in that they are so very much more concrete and precise with few generic terms, satisfying in that the development of word-phrases is as exact as the setting of mother-of-pearl in lacquer.



To translate French "sympathique" or English "like-minded" into Inuktitut, one must first choose the stem that fits best: tuki- "understand" or isuma- "thought". Tuki-, in Québec, is used with a more religious connotation so one chooses isuma-, and then builds isuma-qati-giik (thought, having together, those who do) - curiously closer in concept to the Germanic (Swedish "meningsfrand", Danish "indtryksfælle", German "indsatsfreund") or Celtic (Irish "comárta-sach") than to either the English or French. "Assemblée nationale" would translate as: "Of Québec, its (highest) law-making assembly", Kupaip maliliurviuar(ni)qatinga. Translating the other way, one looks for the subordinating conjunctions: taima "so", tauva "thus", taikunga "consequently", etc. to weed out the subordinate phrases in OSV order and translate them in SVO order, then one substitutes our takens for their word pictures, losing all the atmosphere and most immodestly laying naked the intention, which in the First Peoples' languages, seems, to strangers who use them, merely insinuated, because their sentences are not limited to the propositional but can be existential, partitive or instrumental.

The Conceptuality Issue in Native Language Recognition

As yet it is much easier to provide technical assistance to translation than political recognition (hence the airlines with their tape-recorded announcements, the fax machines, the telephone directories and... the band councils). Québec, keen on darity, warm in charity, waits for the rest of the federation to muddle through to acceptance and respect. Canada has yet to discover that its greatest untapped natural resource, fresh conceptuality, is found between the two ears of its merely tolerated First Peoples, who first named the rivers and lakes and blessed this land with their bones. Granted their dignity, accepted as they are and allowed to be what they want to become, their languages recognized and enabled, they alone can use these conceptualities which are inexhaustible and ecologically offer alternate routes to survival. Observers who have worked with the languages of the First Peoples can bear witness to their semantic workings which seem consequent to the values of the New Age. We are just beginning to understand that we may adapt "mainstream" life-style to survive, or drown in the mainstream of our own effluvia: not merely a moral but a survival issue. The First Peoples can help us... if we listen. •

For what can be done through distributed translation to achieve the language management needed for language survival read (same author) *Meta*, "Inuit Distributed Translation, Language Management and World Technology" (forthcoming), *Language Policy and Language Planning*, "Distributed Translation and Language Management" (forthcoming) and "Le statut des langues autochtones du Québec" in *Les langues autochtones du Québec*, Conseil de la langue française, Québec (à paraître).

NE CHERCHEZ PLUS !

**Adoptez une solution éprouvée
répondant à vos attentes pour
informatiser la gestion de vos dossiers
de terminologie, vos ouvrages de
référence ou votre bibliothèque**

Le Terminologue^{md}

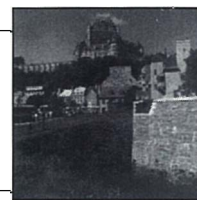
Le plus complet des progiciels de
gestion de terminologie

**À l'avant-garde de la terminologie
assistée par ordinateur**
sur Macintosh[™] et IBM[™]

Le Terminologue peut fonctionner en réseau et traiter plus d'un million de fiches selon la capacité du disque rigide ou du disque optique utilisé; il permet jusqu'à 30,000 caractères par rubrique ou zone; il permet l'insertion facile d'illustrations dans les dossiers. Une même base de données peut servir à la gestion de plusieurs lexiques différents.

Jean-Guy Grenier
Établissements Blumen
(514) 628-0472

Nous, les hispanisants de Québec



**Chez les membres du Grupo Hispanico, le dynamisme ne manque pas.
Et le travail, alors ?**

par Francine Bertrand-González

QUE peut bien faire à Québec un traducteur spécialisé en espagnol? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, nous survivons. Mais ce n'est pas exclusivement grâce à la traduction espagnole. Nous avons tous une autre spécialité, que ce soit la traduction en d'autres langues ou l'enseignement. Nous constituons un petit groupe, à peine une demi-douzaine, et c'est heureux car nous nous connaissons et, à force de travailler ensemble, des liens d'amitié se sont tissés. À l'occasion, nous nous échangeons même la clientèle; c'est dire que la confiance règne et que nous ne craignons pas la concurrence.

Il y a quelques années, nous avons créé le « Grupo Hispánico », dans le but de nous entraider. Notre première tâche fut de dresser un inventaire des ressources disponibles à Québec : dictionnaires et ouvrages de référence dans les différentes institutions, et liste des professionnels hispanophones dans diverses disciplines qui nous offraient gracieusement leur collaboration. Chacun a même mis sa bibliothèque personnelle à la disposition des collègues.

Nous sommes peu nombreux mais le dynamisme ne manque pas. Il n'est pas toujours facile de se ressourcer ; voilà pourquoi chacun recherche les contacts avec des groupes hispanophones : associations de traducteurs ou d'enseignants latino-américains ou sociétés de coopération internationale.

Le grand avantage à Québec, c'est la proximité de notre principal fournisseur, l'Administration. Sans être énorme, le volume de travail est suffisant pour que chacun ait sa petite part. Quels sont les ministères qui ont recours à nos services? D'abord les Communications, où sont centralisées les demandes de plusieurs ministères. Mais d'autres négocient directement avec les traducteurs ; c'est le cas, notamment, des Affaires internationales, de l'Énergie et des Ressources, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et même de l'Assemblée nationale. Quelques organismes parapublics, tels le Musée du Québec, le Musée de la civilisation, l'Organisation universitaire interaméricaine, font également appel à nos services, sans oublier les sociétés de développement international, tant parapubliques que privées.

Il y a quelques années, nous avons vécu une période difficile. À la suite du changement de gouvernement, en 1985, et des restrictions budgétaires qui s'ensuivirent, les relations avec l'Amérique latine furent réduites au minimum. La publication par le ministère des Affaires internationales de *Quebec al Dia*, que je rédigeais depuis 1979, fut suspendue en 1986. Peu à peu, pourtant, la situation s'est rétablie.

Et voilà que l'Espagne semble vouloir nous ouvrir un nouveau marché. Depuis quelque temps, d'importantes industries espa-

gnols s'implantent dans la région de Québec. Il y a même une rumeur qui circule selon laquelle le Québec songerait à ouvrir une délégation à Madrid. Soyons vigilants!

Les firmes d'ingénieurs-conseils commencent à se multiplier et à s'ouvrir sur le marché latino-américain. Soumissions, projets de recherche et de développement, conférences, etc., doivent être traduits. Plusieurs agences de traduction ont vu le jour dernièrement et nous apportent de la clientèle de l'extérieur. Ajoutons à cela les dossiers d'adoption en Amérique latine qui sont de plus en plus nombreux.

Nous avons aussi nos traducteurs littéraires qui accomplissent un travail très important. C'est le cas de Louis Jolicœur qui, en plus d'être lui-même écrivain et de travailler régulièrement comme interprète de conférence français-anglais-espagnol, est le traducteur officiel de l'écrivain uruguayen Juan Carlos Onetti. Il a déjà à son crédit trois traductions d'œuvres de cet auteur (*Le Puits*, *Les Adieux* et *Une nuit de chien*), publiées à Paris chez Christian Bourgois. Il a également traduit le premier roman du grand écrivain et philosophe espagnol Miguel de Unamuno, *Paix dans la guerre*, publié aux Éditions du Beffroi, à Québec. En 1989, il a collaboré à une œuvre d'envergure publiée aux Éditions Sans Nom et intitulée *Rencontres-Encuentros : écrivains et artistes d'Argentine et du Québec*. Il s'agit de contes argentins, qu'il a traduits en français, et de contes québécois, dont la version espagnole est l'œuvre de Cecilia Ponte, une autre Estécoise très active à Québec. Elle a collaboré à plusieurs reprises à la revue littéraire *Nuit blanche*, notamment pour un dossier sur la littérature de l'Amérique latine et des entrevues avec Jorge Luis Borges et Gabriel García Márquez.

Voilà en gros ce qui se passe chez les Estécois hispanisants dans la Vieille Capitale. Pour un petit groupe comme le nôtre, dont le marché est plutôt limité, nous nous en tirons assez bien. Mais ce n'est qu'un début; la demande est à la hausse et il ne faut pas laisser passer l'occasion. •

MARIE-CLAIRE LEMAIRE

1596, TOURNAI
STE-FOY, QUÉBEC

TRADUCTION, RÉVISION, RÉDACTION

TÉL. : (418) 651-1525
TÉLÉC. : (418) 650-3866

MEMBRE AGRÉÉ DE LA SOCIÉTÉ
DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

Francine Bertrand-González a fait une partie de ses études à l'Université de Salamanca. Elle enseigne l'espagnol à l'Université Laval depuis 1963 et exerce la traduction à Québec à titre d'indépendante depuis 1975.



Traduction, traduction littéraire et littérature

Les mots, la passion des langagiers.

par Marie-Claire Lemaire

« **L**A TRADUCTION technique (celle que je pratiquais) est une épreuve de force; la traduction littéraire, une épreuve de subtilité. » C'est la conclusion qu'a tirée Madeleine des Rivières, membre de la STQ, de ce qu'elle a vécu pendant la traduction anglaise de son *Ozanam, un savant chez les pauvres*. Madeleine des Rivières est traductrice et écrivaine. Qui plus est, son œuvre est traduite, ce qui rend son cas doublement exemplaire pour les propos que je veux tenir.

Ce n'est pas le seul membre de la Section de Québec à folâtrer dans les champs de la littérature. Chose curieuse, les Estécois de Québec semblent avoir un penchant particulier pour les biographies. Si *Ozanam* raconte la vie de l'historien et écrivain catholique français qui fut l'un des fondateurs de la société de Saint-Vincent-de-Paul en 1833, M^{me} des Rivières est également l'auteure de *Une femme, mille enfants, Justine Lacoste Beaubien, 1811-1961*. Quant à Carole Noël, qui a signé la traduction d'un recueil de nouvelles de l'écrivaine russe Olga Boutenko, c'est à la traduction de l'énorme biographie du philosophe russe Léon Chestov qu'elle s'est attaquée.

La traduction littéraire fascine depuis toujours les auteurs de ce que j'appellerai, sans vouloir y mettre la moindre connotation péjorative, la traduction alimentaire. C'est par cette dernière que Carole Noël est entrée dans le métier. « Traduction alimentaire à plus d'un titre, dit-elle en riant, car j'étais spécialisée en diététique et nutrition, de par ma formation. »

Cette fascination s'accompagne évidemment d'un profond amour pour la littérature, tous les genres de littérature. Quoi de plus naturel puisqu'il s'agit toujours de mots, et que les mots sont la passion, le talent premiers des langagiers que nous sommes.

N'empêche que les rapports entre traduction utilitaire, traduction littéraire et littérature sont moins faciles à formuler qu'on ne le voudrait. Moi qui écris aussi, de temps en temps, je me suis posé la question il y a longtemps. Un jour, l'idée m'a frappée: les traducteurs sont des écrivains publics. Et s'ils sont des écrivains publics, c'est parce qu'ils n'arrivent pas, ou n'osent pas, être des écrivains « privés ». Quand l'expression de la pensée exerce sur un être une séduction irrésistible mais que l'imagination ou l'audace manque, il y a une volupté à se laisser absorber par la pensée d'un autre. De la facilité aussi. En effet, si je connais bien, pour la pratiquer depuis longtemps, toutes les difficultés de la traduction, je n'ai jamais à souffrir dans l'exercice de mon métier de cette légendaire angoisse de la page blanche que tant d'écrivains connaissent. Il y a toujours, à côté de mon écran vierge, une page noircie par quelqu'un d'autre.

Cette angoisse, certains d'entre nous la surmontent à demi, d'autres tout à fait. Il est certain que les traducteurs littéraires se sentent créateurs de l'ouvrage produit. « On met tant de soi-même dans une traduction littéraire, dit Carole Noël. Cette traduction est véritablement une création, même si les idées ne sont pas de



Québec (gravure), 1864

nous. Quand j'ai traduit une nouvelle, elle m'appartient, elle est à moi. »

De là, on pourrait penser que les traducteurs devenus écrivains, puis écrivains traduits, comme Madeleine des Rivières, se sentent quelque peu dépossédés de leur œuvre.

Madeleine, jeune femme, adorait l'auteure américaine Pearl Buck, et les mauvaises traductions de ses livres l'horrifiaient. Peu familière avec l'anglais, elle décida néanmoins de lire Pearl Buck dans le texte original. Deux ans plus tard, elle avait autant de plaisir à lire en anglais que dans sa langue maternelle. La traduction se mit à l'intéresser et elle s'inscrivit à l'Université Laval. C'est plus tard que le goût d'écrire la saisit.

C'est à ce tournant aussi que la traduction l'a rattrapée. Et lui a fait penser qu'il s'agissait d'un art difficile. « L'initiative de la traduction anglaise [d'*Ozanam*] est venue du Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal [...] qui s'engageait à trouver le traducteur mais devait me soumettre les épreuves du premier chapitre. Je savais qu'on ne recourrait pas à un traducteur professionnel et cela me chagrinait. Toutefois, on me laissait libre de refuser une traduction mal bâtie. »

« Huit textes me furent soumis dans les six mois qui suivirent, traductions allant du " québécois " au passable... Deux autres m'arrivèrent, beaucoup mieux rédigés. L'un [était] d'un journaliste montréalais. J'ai hésité. [L'autre] était presque parfait, celui du journaliste l'était un peu moins, mais il avait, comment dire, du punch. J'ai choisi le traducteur-journaliste, James Parry. [...] Tous les chapitres m'étaient soumis pour correction. [...] Marcia Thériault (elle aussi membre de la STQ) venait à notre secours aux moments cruciaux. »

Et M^{me} des Rivières conclut : « Le résultat semble probant, mais à quel prix! Je crois, somme toute, que le livre est bien traduit. » Pareille conclusion ne vous fait-elle pas penser qu'en passant au couperet de la traduction, votre œuvre vous est en quelque sorte enlevée? Madeleine ne s'est pas prononcée, mais j'aurais pour ma part quelques commentaires à proposer à ce sujet.

Il y a 20 ans, le rédacteur en chef d'un fanzine allemand m'avait demandé s'il pouvait traduire, pour la publier dans ses pages, ma nouvelle *Maternité*. J'ai dit oui tout de suite, avec l'impression d'enrichir mon récit par le passage à une autre langue, mais

comme je ne connaissais pas l'allemand, je n'ai jamais su si la traduction était bonne. Je serais curieuse aujourd'hui de voir ce qu'elle donnerait sous la plume d'un traducteur anglais.

La sanction n'est pas la même non plus pour le traducteur que pour le littéraire. Quand j'ai soumis pour la première fois un texte à la directrice littéraire de Solaris, Elisabeth Vonarburg (écrivaine avant tout, traductrice littéraire à l'occasion, et maintenant traduite chez nos voisins du Sud), j'ai été heureuse de le voir accepté. N'empêche que j'ai été douloureusement surprise par la restriction finale: « ... malgré sa fin abrupte ». La nouvelle a été publiée telle quelle. Quand j'ai présenté à la même revue mon *Coin de jardin au-dessus de Sarrapolis*, c'est l'outrage qu'ont suscité les commentaires de la même directrice littéraire, qui avait pourtant raison. Oser trouver à redire à mon œuvre! À l'histoire qui m'avait coûté quelques litres de mon sang! J'ai refusé de remanier ma nouvelle pendant des mois, avant de m'y résigner, pour d'ailleurs m'en trouver fort bien une fois l'ingrat travail de révision accompli.

Quel traducteur ne s'est pas fait reprocher un jour par un client bien ou malavisé une terminologie inappropriée, un emploi contestable ou contesté? Dans ces cas-là, ce n'est qu'à notre cul-

ture générale ou à notre connaissance de la langue qu'on s'en prend. Quand on conteste un de mes récits qui ne doit rien à un autre auteur, c'est moi tout entière qu'on conteste.

L'écrivain est à la recherche du mot juste, non pas de celui qui correspondra le mieux à l'expression de la langue de départ, mais du mot qui exprimera avec la plus grande exactitude et dans la forme la plus appropriée quelque chose de caché au fond de lui-même. Ce fut mon cas dans *Les Fenêtres*. Je n'ai pas encore très bien compris ce que j'ai essayé d'exprimer dans cette nouvelle, je sais seulement que je m'y suis située et que je m'y suis cachée à mes propres yeux derrière une barrière de mots. Quand je la relis, je l'aime encore et je connais, sans savoir pourquoi, une sorte d'entente avec moi-même.

Par contre, quand j'ai trouvé ou crois avoir trouvé les mots justes pour rendre les propos d'un auteur qui parle une autre langue que la mienne, c'est un sentiment d'entente avec les autres et avec le monde que je ressens. En traduction, ma création, c'est peut-être moins la communication que j'ai permise entre deux locuteurs de langues différentes que ce lien essentiel que j'ai noué entre moi et le monde. •

Traduction et politique linguistique: coup d'œil au rétroviseur



Michel Sparer s'exprime à titre personnel sur l'évolution du dossier linguistique au Québec depuis 20 ans et sur le rôle des traducteurs dans ce processus.

par Michel Sparer

QUOI QU'ON en dise, rares sont les pays où le maintien et le développement d'une langue constituent un enjeu aussi clair et aussi important qu'au Québec. Qu'il suffise de constater que depuis 20 ans au moins la question linguistique est incontournable pour le politicien, pour le sociologue de même que pour l'entreprise ou les gens d'affaires. Quand, par exception, il n'est pas expressément question du français dans les campagnes électorales, les enjeux et la politique linguistiques sont quand même en arrière plan à titre de tabou: aucun parti n'osait alors toucher au statu quo, craignant de rompre l'équilibre toujours fragile des tensions politiques.

En fait, aucun parti politique, provincial ou fédéral, n'a été à l'aise face à cette question. Le parti Libéral aussi bien que le parti Québécois ont pris des initiatives audacieuses: qu'il s'agisse de la Loi sur la langue officielle (« loi 22 ») ou de la Charte de la langue française (« loi 101 »), ces textes avaient quatre caractéristiques en commun. D'abord, ils étaient le résultat de compromis politiques ardu au sein des cabinets qui les ont adoptés. Ensuite, ils avaient pour ambition de mobiliser toute une société sur un projet linguistique. Ces textes de loi avaient également ceci de particulier qu'ils constituaient, par leur nature, un ensemble de droits et d'obligations juridiques. Enfin, la dernière caractéristique commune de ces lois est d'avoir engendré, notamment à Québec, une

activité considérable dans deux domaines principaux: la traduction et l'administration.

Le rôle des traducteurs

Les traducteurs et traductrices savent à quel point une politique linguistique comme celle que le Québec a conçue crée une demande importante. Ils savent également que le fait de faire l'objet d'une politique et d'une loi donne un surcroît de prestige à la langue concernée. L'obligation de produire des textes en français au Québec a porté certains à confier à des personnes qualifiées le soin de les rédiger ou de les traduire. Le monde de la traduction qui, pendant longtemps, a été le pourvoyeur obligé des textes pourtant essentiels à notre société a joué un rôle non négligeable dans la mise en œuvre des diverses politiques linguistiques conçues à Québec depuis 1974.

Les traducteurs et traductrices ont été dans un premier temps les révélateurs du besoin d'une terminologie française adaptée. Ils ont été ensuite parmi les premiers producteurs de terminologie ou de fichiers terminologiques. Enfin, par leur pratique, ils ont été le laboratoire d'essai des terminologies ou méthodes terminologiques nouvelles. C'est pourquoi, si le Québec est passé du stade de société traduite au stade de société d'expression, c'est en partie grâce aux traductrices et traducteurs. Si paradoxal que cela paraisse.

Côté administratif, il n'a échappé à personne que l'engagement de l'État et de ses lois dans la question linguistique a créé, au sein même de l'Administration, des structures et des missions nouvelles et ouvert des débouchés et des emplois à des linguistes, bientôt

Michel Sparer est Directeur des communications et Secrétaire par intérim de l'Office des professions, à Québec.

devenus terminologues et spécialistes en tous genres. Dès le milieu des années 1960 on voit se former à Québec un office de la langue française, d'abord modeste.

Le travail de l'Office

C'est sans doute le premier engagement significatif du gouvernement en tant qu'administration. À cette époque, l'effort des serveurs de l'État porte principalement sur la qualité de la langue, le vocabulaire, les anglicismes. L'action sur tous ces fronts prend parfois la forme de ce qu'on appellera plus tard la terminologie et la francisation. Jusqu'en 1974, l'Office compte à Québec un peu moins de quatre-vingts cerbères de la langue, et l'activité est marquée par un esprit commun de même que la conviction qu'on est aux avant-postes d'une allègre croisade.

La situation n'est pas bloquée. Les cieux sont proches, l'horizon lointain et tout semble à défricher. Porté par la dynamique générale de progrès de la révolution tranquille, chacun, chacune cherche et trouve parfois des moyens nouveaux de faire avancer la cause du français. Les efforts de l'Office sont alors remarquablement relayés, hors de l'Administration, par d'autres croisés qui, chacun dans son domaine, jouent le rôle de multiplicateurs au service d'une certaine idée de la langue française. Ainsi sent-on, çà et là dans de grandes entreprises à Montréal (Bell, IBM, Radio-Canada) mais aussi à Québec (Golden Eagle, Abitibi Price, La Solidarité, l'Industrielle et bien d'autres) que l'intérêt pour une langue française de qualité est vécu de façon positive. Certaines de ces entreprises acceptent même bientôt de faire du souci linguistique un paramètre, modeste mais réel, de leur gestion.

La personnalisation de l'action

La personnalisation de l'action touche également le petit organisme qu'est alors l'Office de la langue française: certains, dont le talent est déjà évident, y commencent une carrière avec un succès qui les motive. Les autres prennent à cœur leur travail et pour tous, les progrès obtenus sont ressentis comme ceux du groupe, même lorsqu'ils portent le sceau de l'organisme.

Par ailleurs, on ne peut passer sous silence l'action souvent isolée de personnes qui, en marge de leurs activités dans tel ou tel ministère ou emploi privé, s'engagent alors dans une action bénévole et opiniâtre pour faire avancer la cause du français. À la chandelle ou chevillés à leur Remington, ils ou elles délaissent le soir leur profession d'avocat, de médecin, de juge ou de syndicaliste pour tenter de faire modifier tel ou tel usage erroné. Le progrès de la langue est pour eux ou elles un complément indispensable à la

fierté qu'on éprouve alors face à l'émergence d'une société plus instruite et plus affranchie.

Croissance et qualité

De leur côté, traducteurs et traductrices ont vite compris à cette époque que la qualité des textes était le label d'un travail professionnel. De façon planifiée et avec une certaine vision, la Section de Québec de la STQ par exemple a, dès 1975 et sous l'impulsion, entre autres, du Capitaine Côté, de Victor Jaar, de Wallace Schwab, de Claire Stein-Robitaille et d'autres, entrepris d'organiser pour les membres des cours de perfectionnement dans les disciplines les plus spécialisées. Au-delà de l'amélioration du processus de la traduction elle-même, c'est au progrès de la langue d'arrivée que les traducteurs et traductrices ont ainsi contribué et contribuent encore.

À l'Office de la langue française comme ailleurs, l'expérience de l'action enseigna progressivement qu'il fallait une coordination et avant tout une politique. En 1974, l'État choisit de passer la loi qu'on sait et qui constituait à la fois la politique et l'opérationnalisation de cette politique. La mise en œuvre de cette loi nécessitait des ressources humaines et, compte tenu du poids politique donné à ce projet, le législateur n'hésita pas à mettre sur pied une structure, la Régie de la langue française, qui reçut trois fois plus de fonctionnaires que ceux déjà en place.

Il était désormais question non seulement de terminologie, mais aussi de francisation des entreprises et de commissaires-enquêteurs. L'accroissement des effectifs se fit peu sentir à Québec puisque le siège de même que les services nouveaux s'installèrent à Montréal. Ce ne fut qu'une courte transition jusqu'en 1977 puisque la loi - encore elle - fut changée pour donner place aux structures qu'on connaît actuellement : Conseil de la langue française (Québec), Office de la langue française (Montréal-Québec) et Commission de protection de la langue française (Montréal). En tout plus de 400 fonctionnaires.

Notre but n'est pas ici de dresser le bilan de l'action ni du rendement de l'investissement politique et humain de ces 20 dernières années. Rappelons-nous que beaucoup a été fait, révélant à chaque fois ce qui reste à faire. Si les résultats n'ont pas toujours semblé proportionnels aux moyens mis en œuvre, l'ouvrage est là, bien avancé mais encore sur le métier. Il attend ceux et celles qui retrouveront cette alchimie qui faisait, soit dit sans nostalgie, que la promotion de notre langue était un état d'esprit avant d'être une carrière... en plus d'être une belle carrière. •

R



Veuillez m'abonner à Circuit, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros: 20 \$; extérieur du Canada : 30 \$). (Écrire en majuscules.)

Ne restez pas hors-circuit !

nom

adresse

code postal

signature

date



Chèque ou mandat
à l'ordre de
« Circuit STQ »

Circuit

Société des traducteurs du Québec
1140, boul. de Maisonneuve ouest
Bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M8

Réflexions sur les devoirs du traducteur

LES LINGUISTES n'étudient plus la langue que comme le physiologiste étudie le fonctionnement du corps, c'est-à-dire sans aucune perspective thérapeutique », déplorait le docteur Jacques Boulay, médecin, chercheur, universitaire, ancien membre du conseil d'administration de l'Office de la langue française, terminologue et traducteur du dimanche - selon son propre aveu -, à l'occasion des célébrations du 25^e anniversaire de la Section de Québec.

Le docteur Boulay, venu partager ses réflexions avec les membres de la Section de Québec, dont il est également cofondateur, sonne l'alarme: « L'usage est désormais le fait des publicitaires et des présentateurs de la radio et de la télévision, dit-il, tous plus ignorants les uns que les autres des questions de langue. » Pourtant, selon lui, notre héritage génétique et culturel nous a imprégnés de l'essentiel du fonctionnement de la langue et il suffit, pour développer ce trésor, de prendre l'habitude d'analyser son discours et d'accroître son vocabulaire par une « lecture éclairée ».

« La langue française, poursuit-il, est un système à la fois robuste et délicat. Robuste puisqu'il a su résister [H'] au voisinage de l'anglais; délicat, parce que le nombre de grains de sable qu'on y a laissés tomber est maintenant si considérable qu'il risque de gripper la machine. [H] Il appartient [aux traducteurs] de conserver intact le trésor qu'ils ont reçu. »

Les professionnels de la langue, pour accomplir leur mission, doivent, selon lui, s'exprimer dans une langue conforme à la norme qu'ils ont intériorisée, sans chercher à « réduire volontairement la clarté, la précision et l'élégance de leurs énoncés pour faire "peuple" [et sans] sous-estimer la capacité de compréhension de ceux qui n'ont pas eu la chance de s'instruire autant qu'eux. [H'] Un texte rédigé dans le respect du vocabulaire normal et de la syntaxe normale a toutes les chances du monde d'être compris. »

Reste à savoir « si le but aujourd'hui est d'être compris », car dans trop de cas, constate-t-il, la parole « semble avoir de moins en moins pour cible l'intelligence, mais plutôt l'émotivité ou simplement

[H'] le territoire de l'attention ». La vigilance s'impose ! Et la méfiance, insiste-t-il, citant l'exemple de communicateurs - des « baratineurs », dit-il - qui se contentent de répéter ce qu'ils entendent sans exercer leur esprit critique et sans pratiquer le doute, ou qui ne cherchent qu'à « occuper le territoire de l'attention ».

« Chaque fois que nous, traducteurs, faisons bien notre métier, nous contribuons, même si ce n'est que partiellement, à lutter contre l'ignorance, le pire fléau qui soit puisqu'il est à l'origine de tous les autres », conclut-il.

Si les convictions du docteur Boulay ne font pas l'unanimité, elles auront eu au moins le mérite de remuer les consciences. •

Josée Ouellet Simard



Québec. Vue de la rue Champlain, 1880

Un remue-méninges géant

LE SECRÉTARIAT d'État du Canada a convoqué des États généraux de la traduction (Summit Conference on Translation) pour les 23, 24 et 25 mai 1991.

L'annonce était attendue dans tous les milieux de la traduction depuis que sont connues les conclusions d'une étude sur le bassin de la pige menée par Jean Charpentier pour le compte du Secrétariat d'État. Le Canada pourrait subir une grave pénurie de traducteurs et d'interprètes d'ici 1995, révèle en effet l'étude.

Des entrepreneurs, des associations, des syndicats, des universités et des grands utilisateurs de traduction ont été consultés et ont unanimement réclamé que soit repensé collectivement l'avenir de la traduction au Canada.

L'offre et la demande de services linguistiques au Canada ont, l'une et l'autre, beaucoup évolué au fil des ans en fonction de facteurs d'ordre politique, socio-économique et technologique. La demande en traduction ne cesse de croître. La spécialisation est de plus en plus grande. De nouvelles disciplines font leur apparition. Les exigences de qualité du produit augmentent continuellement. L'administration

fédérale recourt de plus en plus à l'entreprise privée. Traducteurs et interprètes obtiennent la reconnaissance professionnelle.

Mais on constate que l'offre ne répond pas à la demande. Il n'existe pas de plan national pour la relève. Dans certaines écoles de traduction, le nombre d'inscrits diminue. L'université forme peu de pédagogues. Les valeurs professionnelles cèdent sous la pression financière.

Le moment est donc venu de faire le point objectivement et de songer à des moyens de préparer l'avenir de la traduction et de l'interprétation.

Le programme est de taille. Aussi le comité d'organisation, présidé par Lorne Laforge du Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), a-t-il opté pour une formule de travail favorisant le choc des idées et la créativité.

On n'ira pas à ce sommet langagier en spectateur; on sera appelé à contribuer de sa matière grise, de sa personne, dans une espèce de remue-méninges géant. •

Henri Frickx

Échappées sur le futur

- 19-21 décembre 1990, *Riccione (Italie)* - Université de Bologne, Foire internationale des interprètes de conférence.
- 10-13 janvier 1991, *Paris (France)* - Assemblée générale de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC).
- 6-8 février 1991, *Montréal (Québec)* - Conférence des francophones d'Amérique, Francophonie nord-américaine et **Sommets** francophones : bilans et défis, organisée par la Conférence du monde associatif francophone d'Amérique (CMAFA).
- 7-II février 1991, *Paris (France)* - 9^e Salon international des langues, des cultures et de la communication, **Expolangues** 1991.
- 27 février-2 mars 1991, *Rome (Italie)* - Ille Exposition des industries de la langue et de terminologie scientifique et technique.
- Avril 1991, *Belgique* - Journées **scientifiques** - CenviroJnement traductionnel : la station de **travail** du **traducteur** de l'an 2001, organisées par l'Université des **réseaux** d'expression **française** (UREF).
- 23-25 mai 1991, *Ottawa (Ontario)* - États généraux de la traduction au Canada/Summit Conference on Translation in Canada, parrainés par le Secrétariat d'État du Canada. Renseignements : Henri Frickx, Secrétaire général, États généraux de la traduction au Canada, Langues officielles et Traduction, 15, rue Eddy, pièce 7E6, Hull (Québec) K1A 0M5. Téléphone : (819) 997-2966 ; télécopieur : (819) 953-9585.
- 26-28 mai 1991, *Queen's University,*

Kingston (Ontario) - Congrès annuel de l'Association **canadienne** des professeurs de rédaction technique et scientifique (ACPRTS), organisé dans le cadre des Sociétés sávantes. **Thème** : L'importance du destinataire en rédaction technique. Renseignements : Lilita Rodman, Department of English, # 397 - 1873 East Mall, University of British Columbia, **Vancouver**, B.E. V6T 1W5.

• 12 juin 1991, *Hôtel Bonaventure, Montréal (Québec)* - Congrès 1991 de la Société des traducteurs du Québec (STQ) et **assemblée** générale.

• 11-14 juin 1991, *Kinshasa (Zaire)* - 4^e Sommet francophone organisé par le **Sommet** international de la francophonie.

• 13-14 juin 1991, *Cleveland (Ohio, USA)* - **Symposium** on Standardizing Terminology for Better Communication: Practice, Applied Theory and Results, sponsored by the **American** Society for Testing and Materials (ASTM). Information: Richard A. Strehlow, Martin Marietta Energy Systems, Oak Ridge **National Laboratory**, P.O. Box 2Q08, Bldg 4508, Oak Ridge, **TN** 37831-6088, USA; tel: (615) 574-4956 or Sue Ellen Wright, **Linguistic** Information Specialists, P.O. Box 705, Berea, OH 44017, USA; tel: (216) 234-6345.

• Juin 1991, *Washington (D.C., USA)* - Machine Translation Summit III.

• Novembre - décembre 1991, *Alexandrie (Égypte)* - XIV^e Biennale de la langue française. •

Nathalie Poteet

LaSTQ et « le monde des affaires »

SAVEZ-VOUS où je pourrais trouver un traducteur spécialisé dans l'adaptation de logiciels? Comment fait-on pour devenir membre? Connaissiez-vous un traducteur anglais-arabe? À combien pourrait revenir la traduction d'un manuel de pièces automobiles?

Non, ce n'est pas un quiz mais un échantillon des questions posées par les visiteurs du salon *Le monde des affaires* (27-30 septembre 1990) qui se sont arrêtés au stand de la STQ. En effet, pour la première fois, la STQ « faisait un salon », vieux rêve enfin réalisé du comité des Relations publiques. Elle partageait ce stand, situé dans le secteur appelé *Carrefour de la ftanàsation*, avec les États généraux de la traduction. Le slogan retenu pour l'occasion : « Le traducteur, votre partenaire à l'ère de la mondialisation ».

L'objectif de notre présence à ce salon? Accroître le rayonnement de la profession auprès des gens d'affaires, bien sûr, mais surtout projeter une image de dynamisme et mieux faire comprendre le rôle du traducteur en le présentant comme un communicateur ouvert sur le monde des affaires, qui comprend les besoins de ses clients et sait y répondre efficacement. Mission accomplie. Les représentants STQ ont dialogué avec les visiteurs, distribué de la documentation, fait participer les plus audacieux à des jeux humoristiques sur la traduction et renseigné les membres potentiels sur les modalités d'adhésion.

Bref, une première expérience tout à fait concluante, que la STQ songe déjà à répéter dans l'avenir. •

Nathalie Cartier

Le prix Mary Coppin

LA GRANDE DAME à la poigne de fer dans un gant de velours, celle qui a été directrice administrative de la Société des traducteurs du Québec pendant plus de neuf ans, a pris sa retraite. Mais elle

restera présente plus que jamais puisqu'elle a fait à la Société un don de 16000 \$ pour la création d'un prix.

En effet, sa générosité et son amour pour la profession permettront chaque année au nouveau membre agréé de la STQ qui aura le mieux réussi à l'examen anglais-français ou français-anglais d'obtenir une bourse.

Pour Mary Coppin, l'excellence doit être une préoccupation normale. Elle a elle-même passé les épreuves d'agrément en traduction et en terminologie, été cor-

rectrice des textes vers l'anglais et coordonnatrice de l'examen français-anglais du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada. Elle a aussi siégé au comité du programme du certificat de traduction de l'université McGill.

Une grande partie de la vie professionnelle de Mary Coppin a été axée sur l'avancement de la profession et ce don important en est l'ultime consécration. •

Lise Gauthier

Toujours la TPS !

TPS fédérale, TPS provinciale : les nouvelles obligations fiscales de 10 profession. Et des interrogations à ne pas dormir 1 uit...



NOUS décrivions brièvement dans le numéro précédent comment se dessine l'avenir TPS et qui sont, parmi les fournisseurs de services langagiers, ceux à qui est maintenant dévolu le rôle de percepteur, c'est-à-dire les particuliers qui offrent leurs services à titre d'indépendants ou de pigistes, les cabinets et les agences dont les ventes annuelles taxables excèdent 30 000 \$. Poursuivons donc la reconnaissance du territoire fiscal, même si à l'heure où ces lignes sont écrites, l'incertitude plane encore sur l'issue des ébats... pardon! des débats sénatoriaux. Après tout, il semble que ce ne soit qu'une question de temps.

Les contraintes

La taxe sur les produits et services est une taxe à la valeur ajoutée, c'est-à-dire une taxe prélevée progressivement à l'égard du produit ou du service impossible auprès de chaque intervenant économique, de la conception jusqu'à la vente finale de ce qu'il est convenu d'appeler la « fourniture ». Par ailleurs, lesdits intervenants déduisent de leur remise la TPS qu'ils ont eux-mêmes versée sur les intrants utilisés dans la fabrication de leurs produits ou la prestation de leurs services, de sorte que le consommateur final est celui qui porte l'entier fardeau de la taxe. Concrètement, donc, vous calcu-

lerez d'abord votre remise à titre de percepteur, c'est-à-dire la TPS que vous aurez perçue auprès de vos clients sur vos honoraires et sur la plupart des frais que vous leur aurez facturés. De cette somme, vous soustrairez ensuite la TPS que vous aurez versée, à titre de contribuable, à l'achat des produits et services qui vous ont permis de fournir vos services. Vous obtiendrez ainsi le montant de TPS que vous devez remettre au fisc.

Le principe est simple mais l'application, beaucoup plus complexe. Pour pouvoir effectuer les calculs nécessaires, il vous faudra comptabiliser les achats et les ventes de façon beaucoup plus rigoureuse et détaillée qu'auparavant.

► Les frais d'automobile et les frais de repas et de représentation, par exemple, seront assujettis, comme dans le cas de l'impôt sur le revenu, à la limite des 80 pour cent admissibles en déduction.

► Le montant de la TPS prélevée sur les ventes de services et celui de la TPS payée sur les achats devront être établis.

► Il faudra distinguer les achats taxés (fournitures, matériel informatique, etc.), les achats exonérés (services financiers, services achetés auprès de petits fournisseurs, etc.) et les achats détaxés (certaines fournitures intersociétés, par exemple).

► La taxe provinciale sur les achats devra être isolée, la TPS ne s'appliquant qu'au prix de vente avant l'imposition de la taxe provinciale sur la vente au détail.

► On devra déterminer la taxe perçue sur les ventes taxables, la taxe versée sur les intrants et la taxe à remettre ou le remboursement à demander.

Il faut, en outre, penser que le cas des sociétés de personnes - régime constitutif que les cabinets de traduction seront peut-être tenus d'adopter si la STQ accède au statut de corporation professionnelle - pose une difficulté supplémentaire. Aux fins de l'impôt sur le revenu, les associés - et non la société de personnes - produisent des déclarations d'impôt faisant état de leur part du revenu de la société. Aux fins de la TPS, les sociétés de personnes devront s'enregistrer et

produire des déclarations à titre d'entités. Mais les associés pourront, eux aussi, réclamer un crédit de TPS sur les produits et services qu'ils acquièrent à titre personnel dans le cadre des activités de la société de personnes.

En somme, autant d'exercices de haute voltige qui exigeront certainement beaucoup de temps s'ils n'occasionnent pas beaucoup de frais.

Allègements et modalités de versement

À titre personnel, les contribuables dont le revenu net est inférieur à 24 800 \$ ont droit, au titre de la TPS, à un crédit annuel maximum de 190 \$ par adulte et de 100 \$ pour chaque personne à charge. Ce crédit diminue progressivement jusqu'à ce que le revenu (familial) atteigne 40 000 \$. Il faut en faire la demande à Revenu Canada en remplissant, si ce n'est déjà fait, le formulaire qui accompagnait le guide d'impôt fédéral 1989.

Ceux et celles dont les services taxables n'excèdent pas 500 000 \$ pourront produire soit une déclaration trimestrielle, soit une déclaration annuelle en effectuant des versements d'acomptes provisionnels trimestriels ou mensuels (au choix), établis en fonction de la taxe exigible au cours de l'exercice précédent ou en fonction de la taxe estimative exigible pour l'exercice courant - et conformément aux directives du Bureau d'accise de Revenu Canada. Dans le cas des fournisseurs dont les services taxables sont supérieurs à 500 000 \$ mais ne dépassent pas 6 000 000 \$, les déclarations peuvent être trimestrielles ou mensuelles.

La TPS est payable à la première des dates suivantes: la date où le paiement de la fourniture est dû (le plus souvent la date de facturation) ou la date où il est effectué. Le contribuable peut par ailleurs réclamer le remboursement de la taxe sur les intrants avant de payer ses fournisseurs. En somme, il n'est pas nécessaire de rapprocher les intrants et les fournitures, pas plus que de distinguer les frais d'exploitation des dépenses en immobilisation. En ce qui a trait aux créances irrécouvrables, la TPS déjà remise sera récupérable au moment de la radiation.

Les déclarations trimestrielles ou mensuelles doivent être produites, accompagnées de la remise, au cours du mois suivant la période de déclaration. Dans le cas des déclarations annuelles, la remise devient exigible trois mois après la fin de l'année civile ou la fin de l'exercice financier, selon le choix du fournisseur ; quant aux acomptes trimestriels, ils seront exigibles le dernier jour de chaque trimestre.

Échos

CE FUT une véritable école que le colloque international « Les industries de la langue - Perspectives des années 1990 », tenu conjointement, en novembre, par l'Office de la langue française et la Société des traducteurs du Québec. Ce fut un immense brassage d'idées. Ce furent l'actualité scrutée et l'avenir orienté. Et plus de 550 personnes sur les lieux - langagiers, spécialistes, fournisseurs, etc., et même médias et ministres. *Circuit* n'a pas fini d'en parler. Au prochain numéro !

Sur le plan technique, il reste encore nombre de détails à mettre en place, et même les experts qui ont pour mission de renseigner la population sur l'application de la TPS sont dépourvus devant certaines questions. Les choses se préciseront à l'usage et la loi sera probablement adaptée à la lumière des événements. Mais avant tout, c'est l'incidence de la TPS qui reste à mesurer, compte tenu de la récession dans laquelle nous nous engageons.

Le gouvernement du Québec a, contrairement à celui des autres provinces - dont certaines s'opposent farouchement à la TPS - choisi l'alignement. Si l'on est en droit de s'inquiéter des conséquences d'une taxe de 7 % pour le marché des services langagiers, ne doit-on pas s'affoler à la perspective du renchérissement provincial, avec une TPS supplémentaire de 8 % qui s'appliquera dès janvier 1991 à la plupart des produits et en janvier 1992, aux services également ? En un an, la contribution « langagière » aux coffres de l'État sera passée de 0 à 15,5 % - la taxe provinciale de 8 % s'appliquant au montant de l'achat additionné de la taxe fédérale.

Si « taxer le livre, c'est imposer l'ignorance » - ce que fort heureusement le Québec a reconnu -, devons-nous craindre que le fait de taxer ainsi les services de traduction, de terminologie, d'interprétation et de rédaction contraigne certains donneurs d'ouvrage potentiels à renoncer à ces services, ce qui aurait pour conséquence, certes, de comprimer le marché des services langagiers et d'en ralentir l'activité, mais surtout d'appauvrir la qualité des communications dans leur ensemble ? Pour un secteur qui, dans le passé, n'a jamais été assujéti à la taxe et n'a donc aucune « tradition » en ce domaine, quels coûts entraînera le respect de la loi ? Assisterons-nous à une restructuration du marché ? Serait-on davantage enclin à constituer des services internes « autosuffisants », plutôt que de faire appel à des ressources extérieures désormais plus onéreuses ? Les fournisseurs de services langagiers devront-ils, pour atténuer l'effet dissuasif de la TPS, se résoudre à maintenir leurs prix et absorber ainsi en totalité le contre-coup de la TPS ? L'avenir proche répondra à ces questions... et nous dira si nous avons bien fait de garder le silence. •

Jasée Ouellet Simard

Les renseignements qui ont permis de réaliser cette synthèse proviennent en partie des publications de Prie Waterhouse et de Peat Matwick Thome relatives à la TPS.

Notes et contrenotes

Circuit n'a pas l'habitude de clouer au pilori les mauvais traducteurs. Comment réagir toutefois lorsque, par les bons soins des magasins Distribution aux consommateurs, l'acheteur d'une lampe à ampoule halogène lit dans le mode d'emploi que . Lampe Halogen garde à **siffler** plus Vire si touche par doigt avec graisse . et que . A Réduire is Risque de Brûle et Emdommage des Yeux » ou encore que « l'ombre ne **peut** pas être contracté l'objet (Comme Surface de Table) plus d'une minute » ? Eh bien, nous ne clouons pas au pilori le traducteur en question. Parce qu'il n'y a pas eu de traducteur. Seulement quelqu'un qui a pris un dictionnaire de traduction et recopié à tour de bras le premier équivalent proposé pour chacun des mots du texte de départ. Les spécialistes de la qualité totale répètent à satiété que la **qualité** doit faire l'objet d'un processus continu, l'amélioration constituant l'une des étapes d'un cycle toujours à recommencer. Ils ne croient pas si bien dire...

A l'occasion du décès de l'écrivain canadien-anglais Hugh MacLennan (il a publié *Two Solitudes* en 1945), sa traductrice, Louise Gareau-Des Bois, livrait son témoignage au *Devoir* (édition du 14 novembre dernier). On y apprend des choses pour le moins surprenantes. Par exemple, que *Two Solitudes*, œuvre romanesque décrivant les rapports entre les deux peuples fondateurs du Canada, n'était pas encore traduit en français lorsque les versions tchèque, néerlandaise, espagnole, suédoise, allemande et japonaise ont été publiées. Qui plus est, c'est un éditeur parisien (Spes) qui accepta de publier la traduction française - en 1963 ! -, personne au Québec n'ayant osé prendre le risque. Enfin, combien, pensez-vous, toucha la traductrice pour ses cinq années et ses 608 pages de labeur ? La faramineuse somme de 258 \$. En 1963, certains traducteurs d'expérience se faisaient déjà à Montréal 10 000 \$ par année.

Le statut du traducteur s'améliore, semble-t-il, dans de nombreux pays. Au Canada (en Ontario, au Nouveau-Brunswick et bientôt au Québec), la reconnaissance professionnelle est un fait accompli. En Espagne et en **Italie** elle est imminente. Cependant, en Belgique, une demande d'accréditation de l'exercice exclusif déposée en juin dernier a provoqué une levée de boucliers en règle des agences de traduction, mettant le projet en péril. [Richard Kromp]

Le Secrétariat d'État s'est engagé, grâce à l'intervention rapide et efficace de son délégué, Alphonse Morissette, au XII^e Congrès de la Fédération Internationale des Traducteurs, à remettre

au Conseil des traducteurs et des interprètes du Canada (CTIC) un fonds de 20 000 \$ destiné aux frais de déplacement du nouveau président de la FIT, Jean-François Joly. [Richard Kromp]

Dans *Le Devoir* (édition du 23 septembre), un lecteur de Sherbrooke - « Roje A. Qormié, professeur titulaire » - dénonce ce qu'il appelle le « voyeurisme orthographique » c'est-à-dire « la satisfaction, voire la jouissance, consciente ou inconsciente, qu'un individu ressent à pointer ou à **découvrir** des erreurs orthographiques, plaisir qui peut se transformer en ressentiment quand un être cher ne juge pas à propos d'investir de l'énergie dans l'apprentissage de l'orthographe ». Le professeur évoque à ce sujet le témoignage du philosophe Michel Serres, qui « situe la domination de l'anglais dans le cadre des rapports de forces qui existent entre les langues ». Si j'ai bien compris M. Qormié, le « processus discriminatoire » propre au français faciliterait la **tâche** de l'anglais comme langue dominante. Mon opinion sur la question n'est pas encore faite, mais je me souviens avoir appris à l'université que la domination d'une langue sur une autre n'est que le résultat de la domination d'une société sur une autre, les **qualités** intrinsèques de la langue n'ayant rien à voir. En outre, plus je traduis de l'anglais vers le français, plus je découvre les pièges, traquenards, difficultés, subtilités et caprices - orthographiques et autres - de l'anglais. Enfin, si j'avais un nouveau code à proposer, je m'arrangerais au moins pour faire **disparaître** les accents, ce qui, bien entendu, est plus facile à dire qu'à faire.

remprunt musical serait-il le dernier en date des anglicismes ? On pourrait le penser, à voir la publicité française des Fêtes pour les produits Fa. Sur un fond musicalement marin, les vagues valsaient sur une pottée, et agrémenté de clochettes et de gui, Noël oblige, s'ébattaient deux joyeux poissons au son d'un air connu... des anglophones. En effet, on aura vite compris que la publicité fait allusion au refrain **typique** des chansons anglaises de la Renaissance et particulièrement au célèbre Fa la la la la de *Deck the Halls*. Or, à Noël, pas un Québécois francophone ne chante cet air-là. Mais les publicitaires ne le savent peut-être pas tous : tenir compte des traditions d'un peuple, c'est le respecter. [Louise Brunette]

Certains lecteurs nous envoient des coupures de journaux dignes d'être notées et contrenotées. Nous ne saurions trop les encourager à le faire. Prière de nous télécopier au 845-9903. •

Pierre Marchand

Suspense

IL Y A compétition au Conseil des arts du Canada. Les Prix littéraires du Gouverneur général se dessinent, les finalistes de 1990 étant déjà connus. Les lauréats le seront le 22 janvier.

À tout prendre, saint Jérôme est en lice grâce à *Jérôme ou de la traduction* de Jean Marcel. Dans un roman d'érudition (catégorie très rare au Québec, dit-on), cet auteur de Montréal pose la question même de la traduction, amenant le héros à s'interroger sur la validité des textes sacrés. Maîtrise du sujet et du récit, humour, art qui évoque celui de Marguerite Yourcenar, note le jury à propos de l'œuvre.

Les concurrents en traduction même, française ou anglaise, sont nombreux, et on y compte deux personnalités membres de la STQ. Jane Brierley se distingue pour la qualité avec laquelle *Yellow-Wolf and Other Tales of the Saint Lawrence* rend l'esprit et la langue du XIX^e siècle de *Divers* de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé. Patricia Claxton, pour la version anglaise, toute sensible et fidèle, de *Ma chère petite sœur* de Gabrielle Roy ou *Letters to Bernadette*.

Dénouement à suivre, n'est-ce pas? •

N.K.

Pourquoi la Saint-Jérôme?

BON NOMBRE d'Estécois se posent la question. Surtout connu pour avoir établi la première traduction de la Bible en langue vulgaire, le saint patron des traducteurs est né vers l'an 347 après J.-C. à Stridon, ville de la Dalmatie (Yougoslavie).

Saint Jérôme a parcouru plusieurs pays au cours de sa vie mouvementée pour ensuite finir ses jours à Bethléem. Il aurait surtout vécu en ermite. Il avait, dit-on, un caractère difficile et les gens l'évitaient ; il aurait rouffois conquis l'amitié d'un lion en lui retirant une épine de la patte.

La Saint-Jérôme étant le 30 septembre, le saint homme est devenu le parrain des nouveaux membres agréés, que la STQ accueille officiellement ce jour-là par une réception en feu d'honneur.

Cette année, la Société a quelque peu dérogé à la tradition car elle a également honoré quatre nouveaux membres d'honneur : Robert Dubuc, Lucien Forgues, Paul Horguelin et Nada Kerpan. Ce sont eux d'ailleurs qui, chacun à leur façon, ont révélé la STQ aux nouveaux agréés. Une nouvelle tradition aurait-elle vu le jour? •

Louise Brooks

La sténotypie, vous connaissez?

Travailler 50 heures par semaine, noter 55 pages à l'heure et produire 250 pages par jour de texte relu et corrigé ? Affaire courante pour les sténotypistes.

DANS le box des accusés : des Hell's Angels. Chaînes aux pieds et aux poignets, ils arborent des cheveux hirsutes et des tatouages violacés, menaçants. Des policiers sont postés partout. À proximité des motards adeptes du camping aquatique, une frêle jeune femme pianote sur un mini-clavier de 21 touches. C'est la sténotypiste que personne ne remarque. Elle ne tremble pas, mais craint tout de même un peu pour sa sécurité: s'il y avait prise d'otage, ce serait sûrement elle la victime désignée et non consentante, puisqu'elle est la plus près du box des témoins.

Ancienne secrétaire dans un cabinet d'avocats, Huguette Piché est, depuis une quinzaine d'années, sténographe officielle (S.O.) à Québec. À l'enquête du coroner lors du retentissant procès des Hell's Angels, sa tâche consistait à noter fidèlement tout ce qui se disait. Et il s'en est dit de belles!

Plus exactement, Mme Piché Walsh est sténotypiste, c'est-à-dire en gros une sténographe mécanisée. À l'aide d'un appareil appelé sténotype (*shorthand typewriter*, *stenotype*, *stenotype machine*), elle transcrit au son des conversations ou des discours à la vitesse du débit de la parole. Contrairement aux sténographes (*stenographer*, *stenographist*) qui emploient un procédé d'écriture formé de signes abrégatifs, les sténotypistes (*stenotypist*, *court reporter*, *official reporter*) utilisent 21 lettres de l'alphabet sur la machine Grand Jean. Une seule lettre en représente plusieurs. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir appris la sténographie (*shorthand*; pour pratiquer la sténotypie (*machine shorthand*). On se souviendra que le fondateur de la STQ, Joseph LaRivière, avait commencé sa carrière comme sténotypiste aux États-Unis avant de devenir sténographe bilingue au siège social de la Société des Chemins de fer Nationaux, à Montréal.

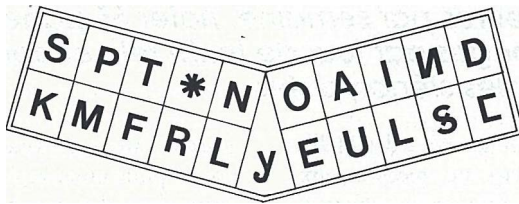
Il existe deux grandes marques de sténotype. L'une, *Grand Jean*, de conception européenne, a été pensée en fonction de la transcription du français. Le son « tion », par exemple, si fréquent en français, tient sur une seule ligne. (Les transcriptions sont faites sur d'étroites bandes de papier d'environ 4 cm.) Laure modèle, *Steno-*

graph, fabriqué aux États-Unis, a été conçu pour noter rapidement l'anglais. Ce sont alors des combinaisons de lettres comme « sk » (*skate*, *skin*, *skip*) qui figurent sur la même ligne. Mais il est tout à fait possible de transcrire les deux langues avec l'une ou l'autre de ces machines.

Pour être à l'aise lors d'un interrogatoire, il faut avoir atteint une vitesse d'au moins 200 mots/minute. Les doigts appuient sur les touches au fur et à mesure que les sons sont perçus. (L'interprète en cabine, pour sa part, attend quelques secondes avant de commencer à parler.) Contrairement aux sténographes, les sténotypistes fixent les personnes qui parlent (témoins, avocats, experts, juges). Cela facilite le travail qui exige une concentration totale et une grande vivacité d'esprit. Aucune hésitation n'est permise. Pas le temps non plus d'invoquer le patron des sténographes, saint Genêt d'Arles (Cf. *Circuit*, nO 24, p. 29).

Les sténotypistes se baladent avec leur petite boîte magique, mais aussi avec un magnétophone. Ils notent tout, enregistrent tout. Quel traducteur ne s'est pas fait demander par un profane: « Combien de langues parlez-vous ? » Infailliblement on demande aux sténotypistes : « Pourquoi enregistrez-vous les débats, puisque vous les écrivez ? » Ou encore : « Pourquoi les écrivez-vous, puisque vous les enregistrez ? » Réponse : l'enregistrement audio contribue à améliorer la transcription des notes sténotypiques. Il est aussi prouvé que la transcription faite à partir de l'enregistrement mécanique seul n'est pas aussi fidèle : confusion dans les voix, témoins qui s'expriment trop faiblement et deviennent « inaudibles », etc. « Notre serment d'office, indique Mme Piché Walsh, nous oblige à reproduire fidèlement la transcription des témoignages entendus, avec toutes les nuances. Lintonation ne se retrouve pas dans les notes sténotypiques. Or, il est important qu'un lecteur éventuel puisse retrouver l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé un interrogatoire auquel il n'a pas assisté. Le témoin hésite (...), répond par des interrogations (?), cite (« ... »), est agressif (0), etc. » L'enregistrement, conservé pendant cinq ans, se révèle aussi indispensable

pour lever les ambiguïtés, qui pourraient être lourdes de conséquences dans un procès pour meurtre, par exemple. Enfin, il facilite la ponctuation. Comparez: « Je suis allé à Sherbrooke, le 8 juin. Je devais être à Hull pour... » et « Je suis allé à Sherbrooke. Le 8 juin, je devais être à Hull pour... »



Clavier de sténotypie

Dans les procès de longue durée, les sténographes travaillent en équipe et se relayent dans la salle d'audience toutes les vingt minutes environ, comme les interprètes en cabine. Ils doivent compter aussi sur les services de bonnes copistes, capables de réfléchir et de comprendre ce qu'elles transcrivent. Des perles célèbres: les « récipients d'air » du prix, l'ablation des « os verts », les « pays signent à terre » du traité...

Le cabinet *Boisjoly, Bédard & Associés inc.* pour lequel travaille Huguette Piché Walsh, à Québec, se fait une spécialité de livrer les transcriptions le jour même des auditions (procès importants). Les copistes sont alors sur place et dactylographient les notes sténographiques dictées au fur et à mesure du déroulement du procès. Dès la reprise des travaux après le lunch, les avocats disposent du texte de la séance de la matinée et peuvent s'en servir pour préparer l'interrogatoire, le contre-interrogatoire ou leur plaidoirie. Les avocats de Montréal envient, paraît-il, leurs collègues de Québec sur ce point.

Environ 90 % des sténographes (ils sont 150 au Québec) travaillent à leur compte. Leurs services sont réservés par des cabinets d'avocats (80 %) - cour supérieure, tribunaux administratifs, interrogatoires préliminaires - ou les gouvernements (20 %) - commissions d'enquête, contentieux des ministères, etc. Des corps de métier (les Maîtres électriciens, par exemple) et des comités de discipline d'Ordres professionnels font aussi appel aux services de sténographes. Il est arrivé à Mme Piché Walsh d'avoir à se rendre avec un avocat interroger un témoin sur son lit d'hôpital et, dans une affaire de bornage, à se transporter dans un clos à vaches avec tout son équipement et sa bible - les sténographes sont aussi Commissaires à l'assermentation.

La sténotypie s'enseigne dans deux écoles à Montréal. L'institut privé de Québec où Mme Piché Walsh a fait ses

études n'existe plus. Aujourd'hui, on exige un DEC des candidats. Aucune initiation au droit n'est requise. Il n'est pas essentiel non plus d'être bilingue. Il faut toutefois

être en mesure de noter un mot, une phrase ou une citation en anglais ou en latin.

La théorie de la sténotypie est relativement simple, tout com-

me le maniement de l'appareil. Ce qui est difficile et en décourage plus d'un, c'est d'acquiescer la rapidité. Certains paliers, semble-t-il, sont infranchissables. Il faut donc une bonne dose de motivation et de persévérance pour gagner de la vitesse. L'objectif: réussir à l'examen du Barreau. Un test de rapidité de quatre minutes. Les examinateurs simulent un interrogatoire.

Les qualités requises pour être sténographe: endurance (physique et mentale), grande capacité de concentration (autant qu'un interprète en cabine), bonne acuité auditive, capacité de compréhension, solides connaissances de la langue écrite. Et vaste culture générale, car lors des procès, des experts (médecine, balistique, informatique, environnement) sont appelés à témoigner. Les bêtes noires des sténographes: noms propres, sigles et mots techniques.

Pour ce métier exigeant, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus: deux ou

La sténotypie n'est pas un métier typiquement féminin. Les hommes y réussissent aussi bien que les femmes, mais celles-ci y sont plus nombreuses. Une majorité d'hommes, cependant, occupent les postes de direction dans les cabinets.

trois par promotion. Il n'y a pas de relève. (Avis aux intéressés.) Mme Piché Walsh fut la seule candidate de sa promotion à obtenir son diplôme. Des stages permettent d'acquiescer de l'expérience mais, tout comme l'interprète, les sténographes doivent être fonctionnels dès qu'ils mettent le pied dans une salle d'audience.

La sténotypie n'est pas un métier typiquement féminin. Les hommes y réussissent aussi bien que les femmes, mais celles-ci y sont plus nombreuses. Une majorité d'hommes, cependant, occupent les postes de direction dans les cabinets. Il en est de même au sein de l'Association professionnelle des Sténographes judiciaires officiels, dont Joseph LaRivière a été un des membres fondateurs. La princi-

pale revue des sténographes et sténographes est américaine: *National Shorthand Reporter*.

Payant le métier de sténographe? Assez. Il faut dire que les semaines de travail comptent rarement moins de 50 heures. Le rythme de travail est d'environ 55 pages à l'heure, soit près d'une page à la minute. Dans les débats très animés, il n'est pas rare que le débit des locuteurs atteigne plus de 250 mots/minute. Pour une heure de transcription en salle d'audience, il faut compter environ deux heures pour la dictée des notes sténographiques, les recherches orthographiques et autres (qui se font après coup, contrairement aux traducteurs qui les effectuent avant), la relecture et la révision de la copie dactylographiée et, enfin, la livraison du produit. (Sauriez-vous orthographier correctement après une seule audition les noms des deux premiers interprètes recrutés par Jacques Cartier, « Dom Agaya » et « Taïnoagny » ?)

Les sténographes sont rémunérés selon une grille tarifaire publiée dans la *Gazette officielle* et négociée avec le gouvernement et le Barreau. Ils sont payés pour l'original par la partie qui retient leurs services et touchent 50 \$ par copie supplémentaire. Une transcription au jour le jour (*daily copy*) commande un supplément. Les sténographes à leur compte n'ont aucun salaire de base. Le tarif est différent pour les interrogatoires et pour les causes au criminel. Une journée de 250 pages livrées en deux copies rapporte environ 1 000 \$.

De ce montant, il faut défalquer les frais fixes et payer les copistes.

Huguette Piché Walsh n'aime pas son métier uniquement parce qu'il lui permet de vivre à l'aise. Elle a toujours aimé le milieu juridique. « Les tribunaux, dit-elle, sont des endroits où il se passe une foule de choses; on y est souvent au coeur de l'actualité. Chaque procès est différent, de même que les avocats, les accusés, les témoins. Même les heures de travail échappent à la routine... »

Et comme si le métier de sténographe ne lui suffisait pas, Huguette Piché Walsh est aussi copropriétaire de deux commerces de vêtements, en plus d'être mère de deux enfants (6 et 14 ans). « Avec de l'organisation, confie-t-elle, il est possible d'être à la fois épouse, mère de famille, féministe, femme d'affaires et femme de carrière. » Qui a dit qu'une femme en cache plusieurs?...

Jean Delisle
Université d'Ottawa

Des revues

Chronique dirigée par Zélie Guével avec la collaboration de Stéphane Loysel

Les industries de la langue sont à nouveau à l'honneur dans **Terminogramme** (55), qui y consacre la totalité de ses articles. Ceux-ci visent à répondre aux questions suivantes: quel rôle jouent les observatoires des industries de la langue et spécialement l'Observatoire québécois; quels sont les produits de ces industries; où en est-on dans le traitement des données textuelles, ainsi que dans la réalisation des outils d'aide à la correction et à la rédaction en français; quelles sont les perspectives linguistiques du développement des systèmes experts et de l'ingénierie de la connaissance; quels sont les liens entre la recherche dans ces domaines et les systèmes d'information documentaire.

O

De son côté, **L'Actualité terminologique** (23,1 et 23,2) fait peau neuve et adopte une nouvelle formule (quatre numéros semi-thématiques par année). L'informatisation est le thème du premier numéro. Sujets abordés: le poste de travail du traducteur, dictionnaires et encyclopédies offerts sur disque optique compact, place de la terminologie dans les industries de la langue et formation s'y rattachant et rôle de l'informatique dans les publications terminologiques. Le second numéro concerne la médecine: recherche terminologique dans le domaine de la santé, terminologie en biotechnologies, sémiologie médicale, fermentation. Autres sujets, abordés dans la partie non thématique: l'écologie et l'ornithologie (deux études terminologiques), la réunion du Réseau international de terminologie tenue à Hull en décembre dernier (compte rendu) et l'évaluation des interprètes.

O

Fidèle à son nom, **La Banque des mots** (39) nous offre une moisson de 500 mots nouveaux qui ont été relevés par le Conseil international de la langue française dans une douzaine de revues ou de journaux français. Ces mots appartiennent à des domaines très variés (pétrole, transports, béton, finances, économie, etc.). Suit la terminologie d'un sous-domaine de la géologie: les nodules polymétalliques (100 termes, avec définitions et équivalents anglais et allemands). Dans le numéro 40, les traducteurs du domaine financier liront sûrement avec intérêt « Les contrats à terme d'instruments financiers », où l'on explicite près de 200 notions. Cependant, ils n'y trouveront pas tous les équivalents français,

l'auteur ayant estimé qu'il était plus important de créer un consensus autour de la terminologie anglaise qui, déplore-t-il, souffre d'une absence totale de normalisation. Autres sujets: la terminologie de l'échographie médicale, la terminologie en Italie (un « gisement » important, selon l'auteur) et les réalisations terminologiques au Portugal.

O

Parmi les nombreux articles que nous propose **META** (35,2), relevons: « La traduction au pays des tsars et des Soviétiques » (une histoire qui remonte au V^e siècle; aujourd'hui, l'URSS occupe la première place parmi les pays grands traducteurs du monde); « A History of Translation and Interpretation in Cameroon »; « La langue du droit » (ou de la difficulté de traduire dans ce domaine au Canada) et « Essai de terminologie politique contrastive (anglais-français) sur les thèmes de liberté et de volonté ».

O

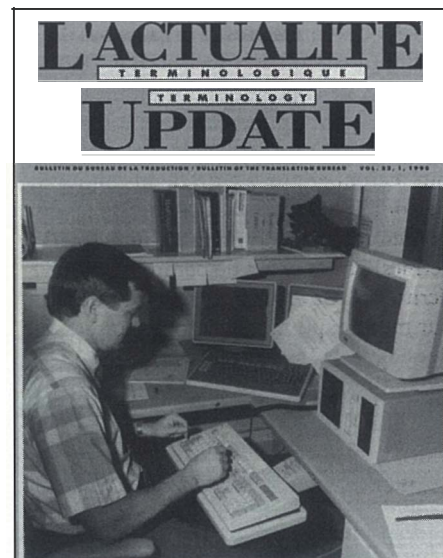
Le **Bulletin de l'ACLA** (12,1) [Association canadienne de linguistique appliquée] a pour thème « Culture et contextes »; deux articles portent sur la traduction: « Le problème de la traduction du comique: étude du cas de *Sanctuaire* de William Faulkner » et « Traduction et culture dans l'Espagne du XII^e siècle ».

O

The ATA Chronicle (19,6) rend compte d'une allocution d'Eugene Nida sur la traduction technique. Celui-ci propose une nouvelle classification des textes selon les connaissances nécessaires à leur compréhension: connaissances pré-universitaires, universitaires ou spécialisées. Évoquant la traduction qui se fait de plus en plus vers les langues asiatiques, il signale l'une des grandes difficultés: « *It is not enough to be bilingual; you must be bicultural. In order to translate meaningfully, you must know how the people think. {...} Communicative sensitivity is very important* ». Ce numéro contient aussi le premier d'une série d'articles sur la terminologie et la première partie de « *The Humble Hyphen* » « *a two-part adventure into the uses of the hyphen in differing languages and cultures* ». Le numéro 7 commente le dernier congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, qui a accueilli près de 500 personnes en juin dernier.

O

Traduire (143), organe de la Société française des traducteurs, traite notamment de



INFORMATISATION / COMPUTERIZATION

la traduction française à Hong-Kong. Par ailleurs, la revue reproduit un appel adressé par la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) à tous les ministres de la culture. Les auteurs de cet appel font valoir « la nécessité de s'intéresser sérieusement à la traduction et d'améliorer globalement le statut social, culturel et professionnel des traducteurs », et ils précisent: « les relations entre traducteurs et maisons d'édition, la formation des traducteurs, leur rémunération, la protection de leurs droits, l'amélioration du prestige social et culturel du travail du traducteur sont autant de questions à envisager sous un jour nouveau ». Objectifs visés: procéder à une analyse globale et concrète des problèmes traductionnels de chaque pays; évaluer dans quelle mesure est appliquée la « Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions » et accorder une attention toute particulière à la formation.

O

La revue belge **Le langage et l'homme** (25,2-3) présente la deuxième partie de l'article « *The Chinese Script. Its Impact on the Development of Specialized Language and Terminology in East Asia* ».

O

Informatio (19,2) consacre un article à la pénurie de traducteurs. Selon l'analyse présentée, les 500 nouveaux diplômés des écoles ou départements affiliés à l'Association canadienne des écoles de traduction qui accèdent chaque année au marché du travail ne suffisent pas à répondre à la demande.

O

La francisation **en** marche (8,4) traite des programmes de promotion du français et d'amélioration de la qualité du français au sein des ministères et organismes de l'Administration au Québec. Il est aussi question de la promotion du français dans les petites entreprises (dont le nombre se situe au-delà de cent mille au Québec et qui regroupent près d'un demi-million de personnes), de la publicité culturelle, du golf en français (un mini-lexique de 22 termes) et des cours de communication écrite à Hydro-Québec (une formation sur mesure qui touche 400 personnes par année).

O

Dans son bulletin Termiglobe (13,3), la section de la Terminologie de T'éléglobe traite de la traduction de *confidence* et *confident* et du choix d'une dénomination sociale ((*What's in a name? For a company - everything!* »).

O

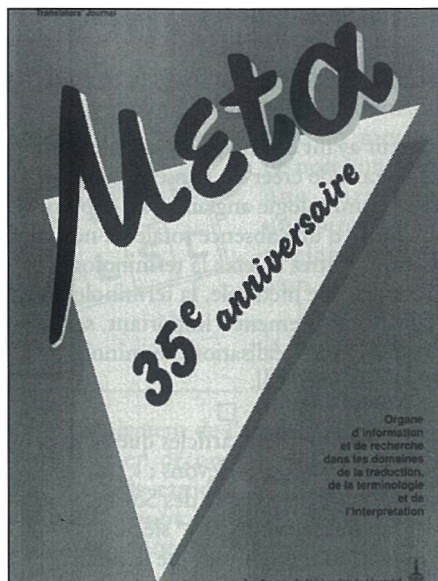
Les bulletins Lexicom (36, 37) de la Société des comptables en management du Canada font le point sur les notions suivantes: « Transaction Cost, Agency Cost » et « Learning et Experience ».

O

Dans Défense de la langue française (151), la Section des professions médicales de l'Association de défense de la langue française présente le début d'une liste de « 90 expressions et mots médicaux d'usage courant, impropre, difficile ou discutable » (allergie, antécédent, appareil, appréhender, atelectasie, etc.). Un article du numéro 153 relève les mots français empruntés à la langue turque, de bachi-bouzouch à uhlán, en passant par odalisque, chaouche, horde et quelques autres.

O

« De quelques aspects de la neurolinguistique en Amérique », tel est le thème de Langages (96), qui rend compte de recherches menées à Montréal et à Vancouver. Sous le titre « La parole anormale



aujourd'hui », on trouvera le témoignage d'un universitaire bègue. Dans sa conclusion, celui-ci invite à accroître la recherche sur la réalité sociale que vivent les handicapés verbaux et plaide en faveur d'un élargissement de la notion des « droits linguistiques » afin de reconnaître aux handicapés verbaux le droit d'accès aux services et aux ressources de la société.

O

« Science et culture: l'enjeu francophone » est l'un des titres au sommaire de Interface (11,3), revue de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Selon l'auteur, « le savoir ne se ramène pas à d'étroits critères de logique ou de méthodologie; il est en continuité avec le sujet qui transmue la culture en connaissances ». Lorsqu'un chercheur rédige dans une langue autre que sa langue maternelle, il applique l'un des deux modes de pensée: la pensée par généralisation (il se dépouille alors de ses « enracinements concrets ») ou la pensée par universalisation ((le sujet reste un être singulier, solidaire d'un emplacement concret »). En conclusion de son article, l'auteur dégage une tâche urgente:

« mettre à jour, en toute lucidité et franchise, les conditions concrètes d'une francophonie scientifique ».

O

Sociolinguistica (4), annuaire international de la sociolinguistique européenne, traite des minorités et du contact linguistique. L'un des textes porte sur les migrants européens, présentés comme une minorité linguistique.

O

Dans sa revue Les langues modernes (84,2), l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public [France] se penche sur la politique des langues. Le dossier, intitulé « Langues et droits de l'Homme », aborde les questions suivantes: droits linguistiques individuels et collectifs; multilinguisme: droit ou choix; la politique européenne; dimensions officielle et non officielle du droit à la langue et « Vers une déclaration universelle des droits linguistiques ».

O

La revue Mots (23), de la Fondation nationale des sciences politiques, analyse le discours des sondages d'opinion.

O

Langage et société (52), revue publiée par la Maison des sciences de l'homme, contient deux articles sur le français en Afrique: « Catégories de locuteur et catégories de langue »; « Scolarisation et bilingualité ».

O

La revue Études de linguistique appliquée (78) a pour thème: « Démarches en histoire du français, langue étrangère ou seconde ».

O

Science et Vie Micro (74) décrit le fonctionnement des logiciels français *Le Grammairien* et *Hugo Plus*. On admet que ce dernier soit « le premier correcteur orthographique digne de ce nom », mais il resterait bien des progrès à faire.

O

Il existe un type de navigation que nous pratiquons sans le savoir: la navigation à

Traduction

Josée Ouellet Simard, MBA

Membre agréée de la
Société des traducteurs du Québec

458, rue de Guyenne
Laval (Québec)
Tél. : (514) 663-8448

Finance, comptabilité, gestion, vérification, fiscalité, immobilier

Traitement de texte, éditique
Impression laser · postscript ·
Rédaction, révision



l'écran, c'est-à-dire la recherche de l'information. Dans *Communication et langages* (84), un chercheur québécois décrit les règles et les outils qui permettent de gérer l'interactivité à l'écran.

D

Vous vous intéressez aux nouvelles technologies électroniques de communication, éditique entre autres? Un article de Québec Science (29,1) rend compte, avec force illustrations, de la recherche menée dans ce domaine au *Media Lab*, l'un des

prestigieux laboratoires du *Massachusetts Institute of Technology*.

D

Géo Magazine (138) nous propose un « tour du monde des pays francophones ». Il s'agit d'un dossier d'une cinquantaine de pages, abondamment illustrées. Les cartes en couleurs présentent le monde francophone, la situation comparative des principales langues sur la planète, le nombre d'élèves apprenant le français dans le monde, etc. Chacun des 46 pays

constituant la francophonie, du Bénin au Zaïre, fait l'objet d'une fiche, qui donne des informations succinctes sur la population et l'économie. •

Zélie Guével

Pour obtenir des renseignements au sujet des revues recensées, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la Société des traducteurs du Québec, qui transmettra votre demande.

Allemand... Espagnol... Russe...

Afin de mieux rendre compte de la réalité des professions langagières à travers le monde, nous consacrons désormais une section de notre chronique aux revues de langues autres que le français et l'anglais. Irmgard Lochmann s'est chargée de la recension des textes en langue allemande et France Chartrand de celle des textes en langues espagnole et russe.

La revue allemande trimestrielle *Lebende Sprachen* (1989,4) présente une étude sur les faux-amis dans la langue allemande, ainsi qu'un article sur la négation, « *Scope of Negation as a Translation Problem* ». Les études terminologiques proposées portent sur le soudage robotisé (allemand-français), la micro-électronique (allemand-espagnol) et la technologie du caoutchouc (allemand-espagnol). Celles du numéro suivant (199°,1) ont pour thèmes: la production du cuir (allemand-anglais), les fibres optiques (allemand-anglais), Les abréviations en Afrique du Nord et en Afrique noire francophone, et la fabrication des guitares (allemand-espagnol). A signaler enfin, dans l'édition spéciale de février 1990, les résultats d'une enquête sur la pratique professionnelle des traducteurs, « *Die Berufspraxis der Übersetzer* ».

O

Dans le quatrième numéro de 1988 de *El Traductor*, un article de Raoul Dorra, « *¿Qué significa enseñar a escribir?* » propose un rapprochement entre la norme linguistique et l'écriture créatrice. Poursuivant dans une note pédagogique, M. Molina y Vedia rend

compte d'un colloque organisé par le Colegio de México sur les problèmes particuliers de la traduction littéraire et de l'enseignement de la traduction. Les friands d'ethnolinguistique trouveront un court article inspiré des réflexions sur la traduction de la langue tenek en espagnol, « *Reflexiones en torno a la traducibilidad del idioma tenek al español* ». Cet article est suivi d'un extrait du roman de Malcolm Lowry *Under the Volcano* et de sa traduction espagnole pour laquelle le traducteur, Raul Ortiz y Ortiz, s'est vu décerner un prix honorifique. Finalement, comme dans toute bonne revue à caractère informatif, les dernières nouvelles et activités susceptibles d'intéresser les membres de l'association SONT étalées sur deux pages.

[*El Traductor*, Asociación de Traductores Profesionales, Av. Revolución 1341-2, 0104° México 20, D.P.]

O

Dans les publications terminologiques de langue russe, un seul titre à communiquer, *Tetradi novyh terminov* (Cahiers de nouvelles terminologies), qui est publié par le centre de traduction des ouvrages et documents techniques et scientifiques d'URSS (Vsesoyuzny tsentr perevodov naouchno-tehnicheskogo literaturny i dokoumentatsi). Le numéro 162, paru en 1989, présente un lexique bilingue anglais-russe sur la robotique sensorielle de type visuel {*Anglo-russkie terminy po sistemam tehnicheskogo zreniya robotov*}. Il s'agit d'un corpus d'un peu plus de 900 équi-



valences destiné principalement aux traducteurs et traductrices de ce centre. Dans une courte introduction, les auteurs, M. Petrov et Mme Platonov, expliquent la démarche utilisée dans l'élaboration de leur lexique, sans toutefois préciser les titres des documents consultés à cette fin. Tout au plus apprenons-nous que leurs sources principales sont des textes ou des monographies, pour la plupart en langue originale, reflétant l'univers linguistique de ce domaine de haute technologie. Un index des termes russes avec des renvois aux entrées anglaises de la partie principale fait également partie du lexique. [Vsesoyuzny tsentr perevodov naouchno-tehnicheskogo literaturny i dokoumentatsi, II7218, Moscou B-218, oul. Krjijanovskogo, d. 14, korp. 1.]

1. *Tenek* ou *huasteca*: langue des huastèques, peuple de l'ancien Mexique qui apparut vers le X^e siècle et qui occupait la partie comprise entre la Sierra Madre orientale et le golfe du Mexique.

Pour l'amour des livres et de l'histoire: les ex-libris

Ancien fonctionnaire distingué, militaire à la retraite, entrepreneur-fondateur du Service de traduction Champlain (doyenne des agences de Québec), pionnier de la Section de Québec, Paul-André Fournier va publier sous peu une thèse de doctorat à l'Université Laval portant sur sa vaste collection d'ex-libris, qu'il a cédée à l'Université Laval pour qu'elle serve à l'enseignement de l'histoire et des arts graphiques. Au fait, l'ex-libris, vous connaissez?

AU DÉBUT des années 50, j'étais secrétaire-général de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec. A un congrès, le secrétaire de la Commission scolaire de Saint-Agricole de Terrebonne, Armand Paul, Canadien d'origine belge, me demanda si j'avais un ex-libris à mon nom. L'en avais un, sans grande valeur artistique, que je lui remis. Il me demanda aussitôt si j'en faisais la collection. Je ne savais même pas que ce genre de « petits papiers » se collectionnaient et j'eus droit à une leçon d'histoire. Quelques jours plus tard, je reçus une trentaine d'ex-libris tous plus jolis les uns que les autres, fines gravures sur cuivre ou sur bois imprimées à la perfection, venus de Belgique, de France, d'Amérique du Sud, d'Italie et d'Espagne. Et c'est comme cela que ma collection a commencé.

Ce livre est à moi

La locution latine *ex-libris* signifie « provenant des livres de ». Les propriétaires de livres écrivaient parfois ces mots sur la page de garde et signaient de leur nom cette marque de possession. Avant l'imprimerie, les livres étaient des manuscrits richement reliés et décorés à la feuille d'or au moyen de fers de reliure gravés à l'envers. Avec l'imprimerie, le nombre de livres augmenta considérablement. Les belles reliures d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre et d'Irlande étaient toujours décorées de fers de reliure, souvent aux armes du propriétaire. En Allemagne, où la diffusion du livre fut plus rapide, on utilisa du parchemin souple pour faire des reliures moins coûteuses. Mais le parchemin ne supportait pas la chaleur des fers: un moine imagina graver sur bois les



Paul-André Fournier

armes de sa famille puis imprimer de petits morceaux de papier qu'il colla à l'intérieur de la couverture de ses livres. La plupart de ses ex-libris furent coloriés à la main. On les considère comme les plus anciens. C'était en 1474. Vers la même date, un autre Allemand, surnommé le *hérisson*, se fit imprimer un ex-libris surmonté de la devise:

« Que le hérisson te donne un baiser... », et on devine que ce souhait s'adressait à celui qui prendrait le volume et ne le rendrait pas.

L'ex-libris peut donc se définir comme une étiquette imprimée ou gravée, placée à l'intérieur de la couverture d'un volume pour indiquer le nom du propriétaire. La plupart du temps, l'expression elle-même figure avec le nom du propriétaire ou avec ses armoiries. Mais on trouve d'autres expressions, comme *ex-bibliotheca*, *exmusicis*, et leur équivalent en d'autres langues. Le mot *ex-libris* est utilisé dans tous les pays, y compris le Japon, sauf dans les pays anglo-saxons où l'on préfère le terme « book-plate », ce qui a parfois semé la confusion, le terme ayant déjà désigné une illustration dans un livre.

La grande majorité des ex-libris de la Renaissance représentent les armoiries du titulaire. Un grand nombre d'ex-libris à



En couverture: exemple d'ex-libris de notre siècle, gravé en Belgique par Dupont: c'est une fine gravure sur bois représentant un paysage paisible de la Belgique des années 30.

caractère héraldique ne portent aucun nom: à cette époque, les gens connaissaient les armoiries.

Savant collectionneur

Le collectionneur doit se familiariser avec l'art héraldique et la langue médiévale que les hérauts d'armes des royaumes d'Europe et du Canada, responsables de la concession officielle des armoiries, utilisent encore. Le français du XIII^e siècle est à la base du vocabulaire héraldique aussi bien au Royaume-Uni qu'en France. Le collectionneur qui n'aurait aucune notion d'héraldisme perdrait beaucoup par défaut de savoir lire et comprendre les armoiries, lesquelles racontent souvent l'histoire familiale.

Collectionner les ex-libris suppose l'acquisition d'autres connaissances, comme les procédés de fabrication du papier, afin de reconnaître la qualité du papier sur lequel est imprimé l'ex-libris: un papier fait à la main et portant le filigrane d'un fabricant réputé a plus de valeur. Et il y a aussi toutes les techniques d'impression et d'illustration, depuis la gravure à l'épargne et la gravure en creux sur divers matériaux jusqu'aux méthodes modernes. Il faut y ajouter l'histoire de l'art, les courants de la pensée artistique dans le domaine des arts graphiques depuis l'imprimerie jusqu'à nos jours, car il ne faut pas confondre les styles et attribuer au XVIII^e siècle un ex-libris de l'époque Art nouveau. Enfin, il faut avoir de bonnes notions d'histoire, de tous les bouleversements que l'Europe a subis depuis la Révolution française, pour comprendre les ex-libris à thème patriotique.

Gravure à l'épargne et en creux

Deux ou trois siècles avant l'invention de l'imprimerie, les artisans produisaient des images religieuses en gravant à l'épargne une planche de bois dur. Le dessin était tracé sur la planche bien polie et l'artisan enlevait avec des outils tranchants une épaisseur de bois sur tout ce qui n'était pas dessiné, c'est-à-dire ce qui serait en blanc sur le papier, puis il passait un rouleau encreur sur la planche, y déposait le papier, appliquait une pression aussi égale que possible et levait délicatement le papier pour constater que l'image apparaissait sur le papier dans une forme positive. Le graveur devait dessiner à l'aide d'un miroir, qui lui donnait une image inversée, afin que l'impression donne une image normale.

La gravure en creux utilise des planches de métal, acier, cuivre ou zinc que l'artiste grave au burin. Il existe aussi un procédé légèrement différent : l'artiste enduit la planche de métal d'un vernis spécial, transparent, puis, au moyen d'une pointe d'acier, il enlève le vernis là où le trait doit paraître. Ensuite, il tamponne un acide sur les traits : l'acide mord la planche et creuse le trait. Dès qu'il est satisfait de l'opération, l'artiste lave la planche pour enlever tout l'acide puis la fait chauffer pour enlever le vernis. Que la planche soit gravée au burin ou à l'eau-forte, le procédé d'impression est le même : la planche est encreée à la grandeur puis essuyée soigneusement, ce qui laisse l'encre uniquement dans les parties gravées en creux. On applique alors le papier humide, un feutre épais, et l'on passe au rouleau de la presse ; quand l'artiste tire la gravure de la planche, l'encre qui était dans la partie gravée du métal s'est transportée sur le papier qui est mis à sécher sur une claie. Parfois, le graveur, après avoir tiré deux ou trois épreuves, corrige ou améliore une partie du dessin sur la planche et en tire d'autres épreuves qu'on appelle « deuxième état ». Il ne fera un tirage que lorsqu'il en sera complètement satisfait. On devine que, pour le collectionneur, une suite d'états d'une même gravure est un petit trésor.

Gaspard Chaussegros de Léry, Ingénieur du Roi à Québec

Au Canada, les ex-libris héraldiques sont surtout ceux d'immigrants du Royaume-Uni et de loyalistes émigrés à la suite de la Révolution des colonies de la Nouvelle-Angleterre, qui ont emporté avec eux leurs ex-libris armoriés gravés en Angleterre ou à Boston, New-York ou Philadelphie. Mais les intendants Jean Talon et Gilles Hocquart, le gouverneur Voyer d'Argenson avaient eux aussi leur ex-libris armorié. Après la cession du Canada et l'arrivée de l'imprimerie à Québec, on vit apparaître des ex-libris sous forme d'étiquettes typographiques. Chez les francophones, souvent, les armoiries ont été dessinées par leur propriétaire et n'ont jamais fait l'objet d'une concession d'armes par une autorité reconnue. Le premier Canadien à faire reconnaître par la couronne britannique les armoiries concédées par le roi de France fut Gaspard Chaussegros de Léry, Ingénieur du Roi à Québec, mais son exemple fut peu suivi. Les armoiries de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine et de Sir John A. MacDonald furent concédées par le héraut d'armes de Londres, mais celles de

Sir Wilfrid Laurier furent assumées par lui, sans concession officielle.

Lex-libris est l'indication que l'on possède une bibliothèque privée assez importante. Nous apprenons ainsi que Madeleine Cécile Saint-Laurent, habitant la petite rue Champlain à Québec, possédait des livres, et son ex-libris imprimé vers 1830 est la seule indication qui reste de son existence, et que le shérif de Saint-Hyacinthe, à une certaine époque, avait une bibliothèque privée.

Comment j'ai collectionné 20 000 ex-libris

Ma recherche me fit rencontrer presque tous les libraires de livres anciens au Québec et plusieurs me vendirent de petites collections trouvées dans leurs fonds de tiroirs. C'est ainsi que j'ai acquis la pièce maîtresse de ma collection, un ex-libris gravé sur bois par Albrecht Dürer. Après chaque voyage en Europe, ma collection s'enrichissait. J'ai représenté les collectionneurs canadiens à l'occasion de congrès de la Fédération internationale des Sociétés d'Amateurs d'ex-libris à Elseigneur, à Lisbonne, à Lugano, à Oxford et à Utrecht. Enfin, des collectionneurs canadiens ont laissé des collections parfois importantes dont personne, par la suite, ne s'est occupé. Deux me furent proposées, la collection Edwards de Toronto et la collection Williamson d'Ottawa.

On dit que seules les classes riches et instruites possédaient des ex-libris, mais en vérité cet usage s'est répandu dans tous les pays d'Europe et d'Amérique sans distinction de classe, et même, depuis les années 30, dans les pays de l'Est. En fait, le dénominateur commun des propriétaires d'ex-libris, c'est qu'ils chérissent leurs livres. On compte à peine quelques milliers de collectionneurs dans le monde dont 1 500 au Japon, et seulement 200 en Amérique du Nord. Au Canada, la liste officielle des collectionneurs ne contient que 12 noms. Enfin, le fait que la grande majorité des gens ignorent ce qu'est un ex-libris, et que nos bibliophiles modernes n'ont pas le souci de s'en faire dessiner, n'a pas encouragé nos artistes à proposer des ex-libris aux bibliothèques institutionnelles et privées. J'ai donc voulu contribuer à faire connaître ces petites merveilles, car, s'il existe plus de 5 000 ouvrages sur le sujet, publiés depuis 1874 dans tous les pays d'Europe, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord et au Japon, ils sont tous très rares, et l'Université Laval n'en possédait que deux petits. •

Paul-André Fournier



L'ex-libris de Lucien Saulnier, qui fut président du Conseil exécutif de la ville de Montréal, président d'Hydro-Québec et président de la Régie des installations olympiques. Cet ex-libris fut gravé sur bois par Francis Rohmer de Paris. Celui de Enrique Saez Fernandez Casariego gravé à l'eau-forte par Carlos Puntis Nebot, sur le thème de Don Quichotte. Celui de Marie Fournier; sur le thème du théâtre, gravé sur bois par Leslie Charlotte Benenson de Eastbourne, Angleterre.

Robert Dubuc : le dire et le peindre

Terminologue, traducteur, rédacteur, professeur, bref, « outilleur du langage », voici un homme pleinement maître de ses moyens d'expression.

LA SCÈNE se passe en 1955 dans un bureau de poste: un homme s'arrête un peu par hasard devant une offre d'emploi du Secrétariat d'État. à la recherche des traducteurs... Il ne se sent pas fait pour son poste d'enseignant et ne sait pas encore que ce clin d'œil du destin fera de lui un traducteur, un terminologue et... un professeur de réputation internationale. Robert Dubuc a 25 ans : il sera donc traducteur, au Secrétariat d'État tout d'abord puis, toujours à Ottawa, il fera partie de la première équipe de traducteurs de la Société Radio-Canada jusqu'à ce qu'en 1963 il soit muté à Montréal, comme traducteur et secrétaire du Comité de linguistique. En 1965, il devient chef du Secrétariat du directeur général de la Radiodiffusion française puis, en 1967, chef du Service de linguistique.

Pour notre « pèreminologue », la terminologie commence en 1956, par une chronique sur les termes de radiotélévision dans le journal d'entreprise de Radio-Canada. Un lecteur fidèle, Marcel Paré, invitera en 1970 Robert Dubuc à devenir le terminologue en chef de la banque de terminologie de l'Université de Montréal (BTUM), poste qu'il occupera jusqu'en 1975. Il retournera alors au Service de linguistique et de traduction de Radio-Canada, qu'il dirigera de nouveau à partir de 1983. L'édification de la banque de terminologie sera l'un des grands événements de sa carrière, et son fameux *Manuel pratique de terminologie* est le fruit de l'expérience qu'il a partagée avec les artisans de la BTUM ainsi que de sa propre réflexion.

La compétence par le travail

Et voilà que le professeur resurgit: depuis 1969, Robert Dubuc enseigne la terminologie à l'Université de Montréal. Il a formé presque toute une génération de terminologues dont certains et certaines enseignent à leur tour... Au-delà des connaissances, le professeur Dubuc trans-

met à ses élèves le goût de la compétence, atteinte par le travail personnel, sans jamais s'asseoir sur ses acquis, et l'importance de la solidarité professionnelle, qui permet de ne pas se laisser dessécher par le métier.

Robert l'Estécois : dynamique et ouvert

Le nouveau membre d'honneur de la STQ - et l'honneur est bien réciproque - définit la Société comme un lieu d'affirmation professionnelle, de perfectionnement et de réflexion, un lieu de solidarité où les intérêts professionnels passent avant les intérêts personnels, un lieu d'amitié enfin, où se nouent des relations solides et loyales. Mais n'est-ce pas aussi un peu comme une auberge espagnole : on n'y trouve que ce qu'on y apporte ? Car Robert Dubuc a beaucoup fait pour l'affirmation professionnelle, dans des fonctions officielles ou privées ; pour l'avancement des disciplines langagières, par ses multiples publications et conférences; pour la solidarité professionnelle aussi, notamment comme membre de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française, du Conseil international de la langue française, du

La Société est un lieu d'affirmation professionnelle, de perfectionnement et de réflexion, un lieu de solidarité où les intérêts professionnels passent avant les intérêts personnels, un lieu d'amitié enfin, où se nouent des relations solides et loyales.

Comité de terminologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec, sans oublier bien sûr le Comité de linguistique de Radio-Canada où, comme ailleurs, il sait rassembler les participants de divers horizons au nom de la qualité de la langue et de la communication, dans le respect, l'amitié... et le rire !

Son vice : produire

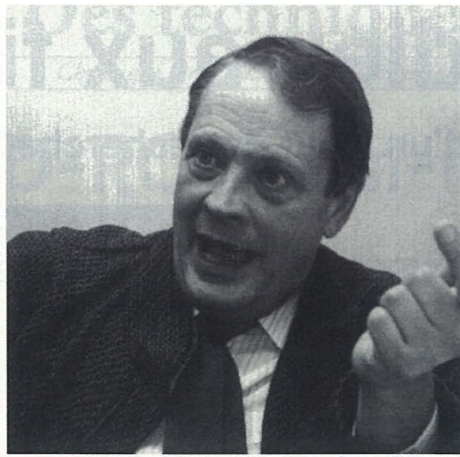
Mais Robert Dubuc a un vice, qu'il avoue volontiers : celui de produire. C'est un besoin effréné; qu'importe la destination, ou même l'utilisation ultérieure: c'est le plaisir de pousser plus loin, de réfléchir et de consigner par écrit le fruit de ses réflexions qui le guide; pour ne pas se contenter d'avoir des idées: faire l'effort de les structurer. Et il faut oser, ne pas se laisser arrêter par la critique éventuelle. Effectivement, *d'Objectif200* publié en 1971 au *Vocabulaire bilingue du disque compact* paru en 1989, la bibliographie de Robert Dubuc est impressionnante et fait autorité. Et on attend avec impatience son *Vocabulaire bilingue de la publicité* de 300 notions promis pour 1991...

Dites-moi ce que vous « fchiez »

Mais où en trouve-t-elle temps? Comment ne s'épuise-t-il pas? C'est qu'il travaille extrêmement vite et qu'il a à cœur de se ressourcer. Vos sources, demandet-on irrésistiblement au terminologue? Des écrits sur la langue dont il a fait ses livres de chevet: Le Bidois, Dauzat, Brunot, Galichet et bien d'autres, notés et « fichés », et qui l'ont aidé à transformer ses intuitions en certitudes, à trouver confiance et audace. Des textes français contemporains aussi, dans des revues aussi diverses que *Les Nouvelles littéraires* et *L'Usine nouvelle*. C'est sa façon de garder le contact avec la langue qui évolue. Et en faisant des fiches ? Bien sûr et toujours ! Montaigne et Saint-Exupéry, c'est pour la sagesse, la délectation... et l'île déserte.



Ce serait une absurdité de penser que la terminologie est établie une fois pour toutes: une langue ne se fige pas, à moins qu'on ne l'enterre. ... La place de la terminologie est étroitement liée à celle qu'on accorde à la qualité de la langue: fort précaire.



Photos : Louise Lapointe

Vigueur et rigueur

Ce serait une absurdité de penser que la terminologie est établie une fois pour toutes: une langue ne se fige pas, à moins qu'on ne l'enterre. S'il existe déjà un noyau terminologique important, rien n'est définitif et bien des domaines restent à explorer. Pour Robert Oubuc, la place de la terminologie est étroitement liée à celle qu'on accorde à la qualité de la langue: fort précaire. Pourtant la qualité de la langue n'est pas un luxe, elle est essentielle à la cohésion de la société autant qu'à l'épanouissement individuel.

Mais comment définir la qualité de la langue ? Une première forme est subjective, stylistique. C'est celle des bons écrivains, qui dépend beaucoup des ressources créatives et inventives de la personne qui écrit ou parle. C'est le lot d'une certaine élite. La deuxième forme repose essentiellement sur le respect du code grammatical, sur l'observation des conventions lexicales et sur la simplicité des structures de phrases. Ces trois composantes assurent la qualité de la communication qui est à la portée de toute personne possédant un minimum d'instruction. La formation dans la langue maternelle est, de ce point

de vue, d'une importance primordiale, au Québec tout particulièrement, mais aussi pour tous les autres francophones du Canada, dont l'avenir est si incertain. De sa petite enfance en Saskatchewan, Robert Oubuc a gardé un attachement profond pour eux.

Id et ailleurs

Le Québec a une longueur d'avance sur le plan terminologique, méthodologique en particulier. Les autres pays francophones prennent modèle sur lui et c'est tant mieux. Mais Robert Oubuc est d'avis que les contacts internationaux seront féconds dans la mesure où nous resterons producteurs de terminologie ; ils ne doivent pas nous détourner du travail à faire sur place.

La scène internationale de la langue française, Robert Oubuc la connaît... et elle le reconnaît. Membre de l'Ordre des francophones d'Amérique pour sa contribution exceptionnelle à la promotion du français à la radio et à la télévision et lauréat du prix *Vaugelas*, voilà la reconnaissance méritée d'un travail patient et acharné. Un honneur qui n'entame pas sa modestie.

Chance et reconnaissance

Et de la reconnaissance, il en a beaucoup lui aussi, pour les bonnes étoiles qui l'ont formé et accompagné dans sa vie intellectuelle et professionnelle, qui ont été ses bonnes étoiles... Antoine Beauchamp, professeur de français, latin et grec très humain qui lui a donné le goût du travail et de la méthode. Ça part l'ordre sur le bureau, il a pleinement réussi !) et Hectorien Chapdelaine, professeur lui aussi, qui l'a convaincu de la nécessité de s'engager. À Jean-Marie Laurence, il doit l'amour de la langue française et la certitude que le langage mène à l'essentiel. À Radio-Canada, Philippe Desjardins a été pour lui un « papa », qui l'a encouragé et n'a pas pris ombrage de son succès. Reconnaissance aussi bien sûr pour Marcel Paré, ce collaborateur de premier plan, si motivant.

Des lignes et des couleurs

Et comme si les mots n'étaient pas suffisants, il y a ajouté les lignes et les couleurs. C'est le hasard - encore lui - , paraît-il, qui l'a conduit dans l'atelier du frère Jérôme il y a une vingtaine d'années. Quelle révélation! Depuis, Robert Oubuc peint, ravi d'avoir découvert ce moyen d'expression sans contraintes, et anime même un atelier de peinture où il apporte aux autres les lumières de son « petit fanal ». Enfin, ce visuel est aussi mélomane : ses amis et ses collègues de Radio-Canada ne lui ont-ils pas offert pour sa retraite une collection de disques d'après une discographie établie à son intention par Georges Nicholson, animateur d'émissions musicales?

« Un goût certain pour la vie »

Sa retraite? Il la veut active. Soulagé de ne plus avoir à diriger que lui-même, il travaille aussi fort qu'avant, mais à son rythme. Son programme ? Cours de terminologie, réédition revue et augmentée de son *Manuel* et d'*Objectif200*, et mise en chantier de ce qui sera son œuvre de couronnement : une grammaire stylistique, mobilisant les structures grammaticales au service de l'expression.

Qu'elle soit longue et belle, cette retraite, car nous avons encore bien besoin de la disponibilité, de la chaleur et du rayonnement de cet homme-phare que vous êtes, Robert Oubuc. •

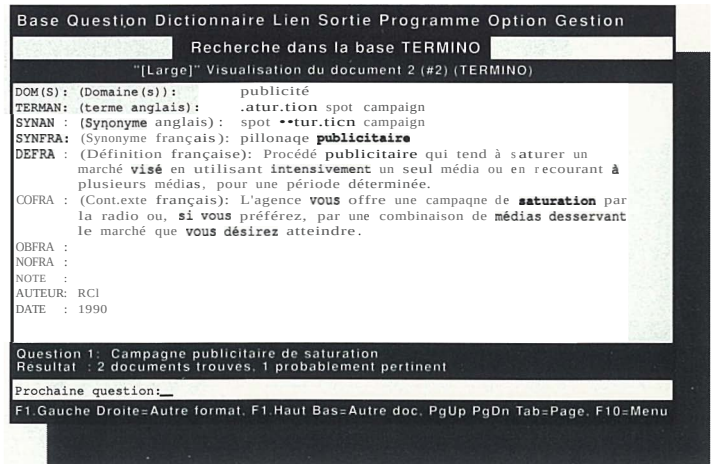
Noëlle Guilloton

Dites adieu aux fiches!

Découvrez les avantages d'un outil de recherche fiable pour la traduction



Edibase est un logiciel (plein texte) de gestion d'information terminologique ou documentaire vous permettant d'organiser, de sauvegarder et de retrouver instantanément vos documents, vos textes ou tout autre type d'information.



La structure de ce logiciel de soutien à la traduction comporte de nombreux avantages, notamment:

CHOIX DE LA LANGUE DE TRAVAIL

Edibase est disponible en version française, anglaise et bilingue.

GESTION COMPLETE DE BASES DE DONNÉES

Grâce à différentes règles de validation, Edibase permet de contrôler adéquatement l'entrée de l'information.

Aucune limite n'est fixée quant au nombre de thésaurus que l'on peut créer.

INTERROGATION SIMPLE ET RAPIDE

- Plusieurs possibilités d'interrogation s'offrent à vous telles que: recherche en langage naturel ou spécialisé (opérateurs de recherches), la recherche simultanée sur deux bases de données, l'utilisation d'index vous permettant de visionner le contenu de vos zones, etc. Avec Edibase, tout mot, expression, date, numéro peut être recherché.

LONGUEUR DES ZONES ILLIMITÉES

Aucune limite de caractères par zone donnée. Votre fiche peut donc varier en dimension sans aucun problème. La souplesse des fonctions d'ajout, de modification et de suppression permet une mise à jour rapide, constante et simple.

FORMATS DE SORTIE MULTIPLES

Un module de mise en page sophistiqué permet de créer des sorties imprimées conformes à vos spécifications (lexiques généraux ou spécialisés en français, en anglais et même multilingue, fiches, bulletins, index, etc.).

BASE(S) DE DONNÉES FLEXIBLE(S)

Edibase permet de gérer jusqu'à 250 zones par base de données. Vous pouvez, en tout temps, ajouter, modifier, ou supprimer les zones, les index ou les formats d'affichage.

SERVICES OFFERTS PAR INFORM II - MICROFOR

- Support téléphonique vous assurant un réel service après-vente
- Cours de formation
- Consultation, saisie de données (base de données clé en main), transfert de données, édition de CD-ROM, etc.
- Club des utilisateurs(trices) Edibase.

FICHE TECHNIQUE

Edibase fonctionne sur micro-ordinateurs IBM ou compatible ayant 640K de mémoire vive et disque rigide. Version réseau disponible.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE

PRonillTPAR:



Edibase est une marque de commerce d'Inform II - Microfor.
IBM est une marque déposée de IBM Corp.

4999, Ste-Catherine Ouest
Suite 430
Westmount, Qc
Canada H3Z 1T3

Tél: (514)

484-5951

Télécopieur: (514) 484-4223

Procurez-vous la trousse Edibase (applications terminologiques du logiciel Edibase), conçue et distribuée par l'A. G. G. L. Tél: (514) 499-9071

Le lecteur CD-ROM est-il pour vous?

Le fichier de terminologie du Secrétariat d'État est proposé sur disque compact. Faut-il acheter?

TOUS les amateurs de musique connaissent maintenant le disque compact tournant dans un lecteur au laser branché sur une chaîne stéréo. Ce support produit des enregistrements musicaux d'une qualité telle qu'il a pratiquement remplacé le disque de vinyle.

Ce que l'on a découvert, c'est que le même lecteur au laser peut servir également à l'enregistrement de l'information. Un disque compact identique à celui utilisé pour la musique possède une capacité d'enregistrement phénoménale: 552 méga-octets, soit de cinq à quinze fois la capacité des disques rigides magnétiques utilisés dans les micro-ordinateurs courants. Le lecteur de disque compact le plus utilisé en informatique fait appel à une technologie largement connue sous l'appellation CD-ROM: « CD » pour « disque compact » et « ROM » pour « Read Only Memory ». Cette deuxième expression désigne le fait que l'appareil peut uniquement lire de l'information gravée une fois pour toutes en usine, l'utilisateur ne pouvant s'en servir pour enregistrer de l'information comme sur une disquette magnétique. Même si le lecteur-enregistreur de disque compact a commencé à faire son apparition, nous ne nous intéresserons pour le moment qu'au lecteur CD-ROM, puisqu'un marché de l'information basé sur cette technologie a commencé à se constituer.

En effet, ce qui naguère se révélait impensable est maintenant devenu réa-

lité: grâce au disque laser, de nombreux produits d'information (encyclopédies, fichiers de terminologie, dictionnaires) sont désormais accessibles à l'utilisateur d'un micro-ordinateur. Un produit en particulier a suscité un certain intérêt: le fichier TERM1UM du Secrétariat d'État.

Avant d'aller plus loin, examinons un peu l'appareil lui-même: pour environ 1 400 \$, vous obtenez un lecteur assez semblable à celui que l'on trouve dans l'industrie de l'audiovisuel, avec en moins les commandes de recherche et de pause, puisque l'appareil est piloté par le micro-ordinateur. Les disques qu'il accepte sont de format standard, soit 12 cm. Le temps d'accès à l'information est théoriquement long (0,8 seconde comparativement à 20 ou 40 millisecondes pour un disque dur),

mais ce problème ne semble pas ennuyer outre mesure l'utilisateur, étant donné l'abondance de l'information à laquelle il a accès.

Il est à noter que de nouveaux appareils « universels » sont annoncés: on pourra les brancher indifféremment sur un ordinateur, un amplificateur ou un téléviseur, ce qui pourrait rentabiliser l'investissement (à condition que l'on accepte de déplacer et de rebrancher l'appareil lorsqu'on veut passer d'une utilisation à l'autre).

Si jamais vous décidez d'investir dans l'achat d'un lecteur CD-ROM, assurez-vous qu'il respecte la norme 150-9660 (aussi appelée « format High Sierra »). La raison en est que de nombreux fournisseurs de produits sur disque compact se

CD-ROM ou Modem? deux exemples de solution

	Solution CD-ROM (TERM1UM)	Solution télécommunications (BTQ)
Mode d'accès :	branchement direct sur micro-ordinateur	ligne téléphonique
Prix d'achat du matériel (à acquérir indépendamment) :	1 400 \$ (lecteur de disque compact)	200-300 \$ (modem)
Ordinateur:	compatible PC XT ou AT	tout ordinateur capable de recevoir un modem
Nombre de fiches:	900 000 (anglais-français et français-anglais)	900 000 (à partir des termes anglais et français et des formes fautives)
Coût de l'abonnement annuel:	1100 \$	200\$



JURICOM

**Traduction juridique
Rédaction • Conseil**

2015, rue Peel, bureau 1120, Montréal, P.Q. H3A H8
Téléphone: (514) 845-48341 Télécopieur: (514) 845-2055



dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING
MONTREAL (QUEBEC) H4V 1R7
TÉLÉPHONE : 482-6751

• AES 7300 1 7200

Transcription •

• MICOM 3004 1 2001

Impression au laser •

• WordPerfect (modem)

Télécopieur: 482-7572 •

Fiche Termium (en ligne)

indicateur de fonds	Terminologie - Fichier unidirectionnel		indicateur de fichier
	DOMAINE (S)	: *Exploitation hôtelière *Hébergement (Tourisme)	
vedette	EN	bed-and-br--kfast*a/b*CORRECT	FR
paramètre		chamb-- d'hôtes*b*CORRECT;VOIR FICHE/FEM/PLUR	
synonyme		bed and breakfast*a/c*CORRECT	
abréviation		ABR : ' , B*a*CORRECT	
lettre de renvoi à la source	DEF*An Inn, hotel, or private ho. offering an accommodation consisting of a room for the night, and breakfast the next morning (or one inclusive price). DEF*Maison particulière où l'on offre aux voyageurs la chambre et le petit déjeuner.*b OBS*O.n. le milieu anglophone.* <<bed-and-br--kfast>> signifie tout genre d'établissement hôtelier offrant la chambre et le repas du matin; d.n. le milieu francophones, ce sont surtout de ... i. on, particulières qui offrent le service, d'où l. d'initiation p.h. restrictive en français.*d OBS*<<chamb-- d'hôtes>> --t rill. plur. quand on parle de ce genre d'établissement hôtelier puisque l'on considère un tout, formé de plusieurs entités. P.r contre, on dira : <<je logerai d.n. une chambre d'hôte>> puisque l. s'agit alors de l'unité habitée. (Robert Dubuc).*d		
	a**RADIC*1987***185 b**RCF*1988**622*--- c**ATROB*1987***498 d**3cLD-1981		
	lettre de * code de * année * numéro * page renvoi régional livraison		

servent désormais de cette norme pour l'enregistrement de l'information. En outre, les utilisateurs MS-DOS (IBM PC et compatibles) doivent noter que l'appareil est fourni avec une carte d'interface qu'il faut installer et configurer, ce qui

rebuté toujours ceux qui sont peu enclins à la technique. Cette question ne se pose pas dans le cas du Macintosh puisqu'il suffit de brancher le lecteur dans une entrée SCSI normalisée.

Dernière observation, le disque com-

pact distribué par le fournisseur d'information est toujours accompagné d'une disquette contenant un *logiciel d'accès* à charger sur le disque rigide. C'est ce logiciel qui pilote le fonctionnement du lecteur compact.

La banque TERMIMUM comporte environ 900 000 fiches anglais-français/français-anglais dans tous les domaines. Aux dernières nouvelles, elle n'était proposée que pour les PC XT ou AT de 640 Ko ou plus. L'utilisateur interroge la banque un peu comme les terminologues le font depuis plusieurs années, sauf qu'il ne se sert pas d'un modem. Si la procédure d'accès est simple à suivre, il faut quand même consacrer quelques heures à l'apprentissage des techniques d'interrogation. L'information est abondante et les fiches bien présentées. Pour avoir une idée d'une réponse à l'écran, jetez un coup d'œil sur l'illustration ci-contre.

Vaut-il la peine de s'équiper? Avant de signer le contrat, il est bon de s'aviser qu'on *n'achète* pas le fichier Termium : on s'y *abonne* moyennant un loyer annuel fixé actuellement à 1100 \$, le prix comprenant deux mises à jour. Si l'utilisateur met fin au contrat, il doit retourner le disque. Le coût de l'abonnement pourrait représenter un obstacle psychologique lorsqu'on songe, par exemple, que l'on peut *acheter* sur disque compact pouvant tourner dans le même lecteur une version électronique du dictionnaire Robert (le *Robert électronique*) ; or, le prix d'achat de ce dictionnaire est de 1 480 \$.

La question du prix se pose d'autant plus que la Banque de terminologie du Québec (BTQ) propose elle aussi, moyennant 200 \$ par année, un abonnement à ses 900 000 fiches, avec un nombre illimité d'interrogations pendant l'année. Toutefois, la procédure d'interrogation passe par l'utilisation d'un modem, ce qui signifie l'utilisation d'une ligne téléphonique et l'apprentissage de la télécommunication, ce qui n'est pas toujours évident, notamment en ce qui concerne le problème des accents. Les utilisateurs MS-DOS reçoivent toutefois un logiciel d'interrogation qui facilite grandement l'utilisation de la banque.

Que choisir? Si vous êtes indépendant et que vous possédez déjà un modem, peut-être voudrez-vous vous renseigner davantage sur l'intérêt du fichier de la BTQ et opter pour la solution « télécommunications ». Au prix d'abonnement demandé par TERMIMUM, cette solution intéressera surtout les cabinets et les services de traduction. •

Pierre Marchand

CANACOM IDE.

- Traduction
- Adaptation
- Révision
- Éditique

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary
Bureau 101
Montréal (Québec)
H3X IV4
Téléphone: 482-8403
Fax: 481-3343

L'autre de Ferron

Betty BEDNARSKI, *Autour de Ferron. Littérature, traduction, altérité*. Coll. Traduire. Écrire. Lire. Toronto, Éditions du GREF, 1990, 53 p.

IL FAUT attendre la page cent dix-neuf de cet ouvrage pour lire le mot « complicité ». Et encore l'auteure semble-t-elle d'abord le murmurer dans un souffle qui - quoi de surprenant? - vient prolonger celui de Jacques Ferron, l'écrivain qu'elle a tant traduit.

On le sentait pourtant venir depuis un bon moment, à mesure que Betty Bednarski, professeure de littérature canadienne-française, traductrice littéraire et auteure de nombreux articles, nous amenait à prendre conscience de liens privilégiés tissés avec Jacques Ferron, l'écrivain et l'homme.

Si cet ouvrage a d'abord été publié sous forme de thèse, Betty Bednarski ne laisse planer aucun doute quant au fait qu'il s'agit aussi de l'histoire de son interaction avec l'œuvre de Ferron. C'est d'ailleurs une thèse rédigée à la première personne et où le « je » est, de l'aveu même de l'auteure, pleinement assumé. Il en résulte une véritable œuvre, remarquable par sa sincérité et sa profondeur, qui a valu à Betty Bednarski un des deux prix Gabrielle-Roy attribués chaque année par l'Association des littératures canadienne et québécoise. Une œuvre qui nous permet de voir la traductrice face à l'écrivain, face à tous les aspects de l'œuvre originale.

Partant du problème de traduction que lui ont posé quelques mots anglais déguisés dans les textes de Ferron, Betty Bednarski nous entraîne dans ses réflexions sur les aspects sociaux de ce bilinguisme avant de se pencher sur les personnages anglais présents dans l'œuvre. Et de s'avouer éminemment interpellée, prise au jeu de l'altérité proposé par Ferron.

Certains passages paraîtront ardu pour qui n'est ni lecteur assidu de Jacques Ferron, ni au fait des théories de Mikhaïl Bakhtine, ce qui est mon cas, je l'avoue bien humblement. Mais après tout, il s'agit bien, à l'origine, d'une thèse.



Les théoriciens diront, semble-t-il, que cette étude ne nous apprend pas grand-chose de neuf sur l'œuvre de Ferron ou la théorie de la traduction. À mon avis, elle nous en apprend énormément sur la relation entre une traductrice littéraire en pleine possession de son art et une grande œuvre. Elle nous interpelle à notre tour et nous propose des pistes à explorer nous-mêmes dans nos interactions avec d'autres œuvres, d'autres écrivains. En ce sens, c'est une œuvre d'une richesse inestimable pour les traducteurs intéressés par la litté-

rature et curieux de leur métier. Ils partageront, à la lecture de cette œuvre, les nombreuses questions que s'est posées l'auteure et découvriront sans aucun doute de nouvelles facettes de leur profession.

Mais il reste un aspect de l'œuvre de Betty Bednarski que je ne saurais passer sous silence: la grande générosité de l'auteure. Nous autres traducteurs et traductrices avons tendance à nous contenter d'aborder les aspects techniques de notre travail quand nous daignons écrire à ce sujet. Si nous parlons de traduction littéraire, à quelques exceptions notables près, nos aveux sont souvent très prudes. Ils se bornent à une évocation des liens tissés en cours de travail.

On ne peut faire à l'auteure le reproche d'un quelconque détachement. Elle est très personnellement présente à chacune des pages de ce livre et nous dévoile toute sa sensibilité de lectrice-traductrice avec énormément de talent et de générosité. C'est ce qui, en soi, en fait une œuvre. Au-delà de la traduction, bien plus loin que les limites de la critique, Betty Bednarski se fait elle-même créatrice d'une œuvre littéraire en marge de celle de Jacques Ferron. Et puisqu'on est toujours l'autre de quelqu'un, pourquoi ne pas se délecter à être celle de quelqu'un qu'on aime? •

Michel Buttiens

Panorama de la traduction

Daniel GOUADEC, *Le traducteur. III traduction et l'entreprise*. Coll. AFNOR Gestion. Paris. AFNOR. 1989, 181 p.

DANIEL GOUADEC a fait preuve d'une certaine audace en rédigeant un ouvrage méticuleusement détaillé dans lequel il décrit les intervenants du processus de traduction et les différents problèmes qu'ils rencontrent.

L'objectif de ce livre? Promouvoir l'amélioration de la qualité et de la rentabilité des traductions. Comment? En circumscrivant les enjeux et les règles du *fair-play*.

Tout d'abord, Daniel Gouadec propose un panorama général de la traduction. Après avoir traité de la nature de la traduction, des opérations mises en œuvre et

de la responsabilité partagée des intervenants, il décrit l'organisation de l'univers de la traduction (traducteurs indépendants, cabinets ou « bureaux » de traduction et services internes d'entreprises) et les types de traduction qu'il est possible de demander (Faut-il toujours tout traduire? Une synthèse suffirait-elle?).

Vient en deuxième partie un petit guide à l'intention du donneur d'ouvrage. Nul doute que les donneurs d'ouvrage néophytes, et plus particulièrement ceux qui se trouvent subitement pour la première fois de leur vie à devoir faire traduire quelque chose, puiseront ici une foule de renseignements: d'abord, faut-il faire traduire? Ensuite, comment trouver ou choisir un bon traducteur? Quels pièges éviter à tout prix? Comment tester la compétence? Quels sont les délais, les

normes de rendement et les différents niveaux de qualité auxquels on est en droit de s'attendre? Quelles obligations générales et spécifiques incombent au donneur d'ouvrage? Il faut avouer que certains donneurs d'ouvrage chevronnés gagneraient certainement à lire ce petit chapitre... L'auteur brosse ensuite un tableau des inconvénients et des avantages du recours à des traducteurs indépendants, à un cabinet de traduction ou à la création d'un service de traduction d'entreprise et traite des outils du traducteur, notamment de son perfectionnement par l'information et la formation, de la spécialisation des tâches au sein du groupe des traducteurs, des outils informatiques et, affirmation qui plaira assurément aux irréductibles du dictaphone, du recours à la traduction dictée qui, selon l'auteur, pour un investissement dérisoire, permet d'arriver à une productivité « très rapidement multipliée par trois ou quatre ou Cinq ».

Le traducteur, la traduction et l'entreprise enchaîne avec une analyse des diverses étapes du processus de traduction, suivie d'un énoncé des responsabilités que doit assumer le traducteur. Les avantages et les inconvénients du statut de traducteur indépendant ou de traducteur salarié sont aussi abordés, ce qui devrait intéresser les jeunes traducteurs en début de carrière.

Daniel Gouadec n'a pu s'empêcher d'égayer son ouvrage en lui annexant une sorte de bêtisier très rigolo rassemblant une foule de perles tombées des lèvres de donneurs d'ouvrage « Ah bon! Vous croyez qu'il faudra tout ce temps-là? Vous n'allez pas vite alors, dites-moi. » et de traducteurs « Oui, je peux traduire dans tous les domaines techniques... ».

En conclusion, il s'agit d'un excellent ouvrage de nature descriptive, qui cerne bien les principales composantes du processus de traduction. •

Suzanne De Guise

Puisqu'il faut parfois convaincre

Luc DUPONT, *1001 trucs publicitaires*, Montréal, Publications Transcontinental, 1990, 270 p.

« Cinq genres de titre qui donnent des résultats supérieurs à la moyenne », « soixante mots qui font sonner la caisse enregistreuse » claironne la page 4 de couverture. Voilà qui a de quoi allécher quiconque a pour fonction de convaincre par les mots un consommateur de plus en plus récalcitrant. Qui d'entre vous n'a eu à traduire ou à rédiger un texte publicitaire? Ouvrage de Luc Dupont saura-t-il vous intéresser?

Deux chapitres en particulier traitent spécifiquement de l'aspect rédactionnel : le deuxième, qui s'intitule « Quels genres de titre donnent les meilleurs résultats », et le troisième, « Comment écrire des textes qui vendent ».

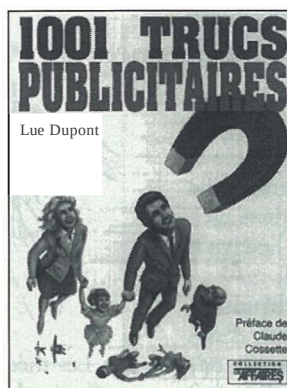
Le chapitre consacré aux titres - qui constituent la partie la plus difficile de toute rédaction publicitaire - propose une classification assortie de conseils éminemment pratiques. Il y a par exemple les titres qui font ressortir un avantage en promettant quelque chose que désire profondément le lecteur. Suit une longue énumération d'objets de désir secrètement caressés par le consommateur : la beauté, la sensualité, le confort, l'économie, le professionnalisme, le succès, la puissance, l'élégance, etc. (il y en a plus d'une soixantaine). Il y a aussi les titres qui donnent des conseils : comment devenir riche, comment séduire, comment rester jeune, et ainsi de suite. En tout, cinq caté-

gories de titre avec exemples à l'appui permettent au rédacteur-adaptateur de mieux comprendre les mécanismes du titre publicitaire et d'éviter les erreurs les plus grossières, comme les jeux de mots gratuits du genre « Vous l'avez sûrement reçu... mais avez-vous reçu tous vos reçus? » (publicité de Revenu Canada parue en 1988).

Quant au chapitre traitant des rextes qui vendent, il contient 25 conseils tous plus concrets les uns que les autres : utilisez l'impératif à la deuxième personne du pluriel, utilisez des mots courts et courants, respectez la structure sujet-verbe-complément, oubliez-vous complètement, etc.

Le conseil le plus important que donne Luc Dupont se résume dans une phrase dont j'ai tiré une affiche qui m'accueille tous les matins à mon arrivée au bureau : « Le public s'intéresse davantage aux hommes et aux femmes qu'aux choses et aux idées ». Cette petite phrase en apparence très banale me rappelle quotidiennement que le rôle du rédacteur consiste à prendre une argumentation rationnelle (attentes du consommateur, caractéristiques du produit) et à la transformer en texte s'adressant directement aux émotions du lecteur. Le rédacteur publicitaire est donc en réalité un traducteur dont la langue de départ est la raison et la langue d'arrivée l'émotion.

Le reste de l'ouvrage, qui traite des autres aspects de la fonction publicitaire - l'illustration, la typographie, le rôle de la couleur, les stratégies de placement -, comporte le mérite de faire comprendre au rédacteur-adaptateur que le texte ne



société de traitement de texte gpl inc.

84, rue Victoria
Greenfield Park, Oc J4V 1L7
Télécopieur: (514) 465-9633

(514) 465-9373
(514) 465-9198

Au service des traducteurs depuis 9 ans

Micom
AES
IBM
Laser
Ventura
Lecteur optique
Modem
Service de photocopie et de télécopie

Céline Bariteau

DICTATEL

4 Place Laval, bureau 290
Laval (Québec) H7N 5Y3
Télécopieur 669-7568
Téléphone (514) 669-5965

TRAITEMENT DE TEXTES

"Du début à la fin
quels que soient vos besoins"

- préparation de documents spécifiques
- conversions de disquettes
- formation (base, avancée, spécialisée)

De plus, nous faisons de la traduction

suffit pas à convaincre et qu'il vaut mieux, dans bien des cas, laisser l'image fournir la presque totalité du message. Bel exercice d'humilité, belle invitation à la collaboration...

Personnellement je conseille vivement l'ouvrage à tous ceux qui veulent amorcer une réflexion sur la fonction publicitaire. À part quelques coquilles et fautes d'orthographe (« plaisanterie » au lieu de « plaisanterie », il n'y a qu'une seule grosse ombre au tableau : l'auteur, dans le louable dessein de fournir une liste de mots simples à privilégier dans tout texte publicitaire, a bêtement reproduit le voca-

bulaire du français fondamental que Georges Henry faisait paraître en 1979 dans *Comment mesurer la lisibilité*. Or, il s'agit d'une liste valable seulement pour la francophonie européenne et qui ne comporte aucune définition. Si elle contient des mots que tous les rédacteurs québécois rejeteront d'emblée (« gosse », « lycée », « speaker »), il s'en trouve qui susciteront plus de questions qu'elles n'offriront de solutions, parce qu'elles ne comportent pas nécessairement la même connotation au Québec et en Europe (« paysan », « province »). D'autres, tels que « charger », risquent, s'ils sont mal compris par un

rédacteur néophyte, de faire rentrer par la grande porte un anglicisme (to charge = facturer, compter, demander un prix) dont nous avons fini par nous débarrasser.

Malgré cette restriction, procurez-vous cet ouvrage si vous êtes assez curieux pour voir comment le jeune auteur de *1001 trucs publicitaires* a poursuivi la réflexion amorcée par d'autres grands penseurs et praticiens de la publicité québécoise, dont Marcel Paré, Jean-François Pelletier, Claude Cossette et Jacques Bouchard. •

Pierre Marchand

Nouveautés

Traduction, terminologie

- BEDNARSKI, Betty, *Autour de Ferroll. Littérature, traductioll, altérité*, Toronto, Éditions du GREF, 1990, VIII + 159 p. [22,95 \$]

Ouvrage qui porte sur la traduction de l'œuvre de Jacques Ferron et qui a remporté le prix Gabrielle-Roy, décerné par l'Association des littératures canadienne et québécoise.

- BIGUENET, John and Rainer SCHULTE (Eds.), *The Craft of Translation*, Chicago, The University of Chicago Press, 1989, XVI + 153 p. [34,50 \$]

The essays included in this volume comprise a variety of aspects that provide the reader with insights into the complex process of recreating a source-language text in English. The contributors not only describe the complexity of translating literature but also suggest the implications of the act of translation for critics, scholars, teachers, and students.

- Cinquièmes Assises de la traduction littéraire (*Arles* 1988), Arles, ATLAS / Actes Sud, 1989, 237 p. [26,30 \$]

Parmi les thèmes abordés au cours de ces assises, « Traduire Freud: la langue, le style, la pensée » et « La traduction littéraire et les sciences humaines ».

- LANDAU, Sidney L., *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, XIV + 370 p. [30 \$]

Intended for all those interested in or professionally associated with dictionaries.

- MARCEL, Jean, *Jérôme ou de la traduction*, Montréal, Leméac, 1990, 241 p. [20 \$]

Roman dans lequel le personnage principal n'est nul autre que le patron des traducteurs.

- MARGOT, Jean-Claude, *Traduire sans trahir: la théorie de la traduction et son application aux textes bibliques*, préface de G. Mounin, Réédition, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1990, 388 p.

Ouvrage clair et méthodique, à la fois plaider argumenté pour une culture linguistique

de base chez les traducteurs et modèle d'analyse pour tous les grands corpus où la traduction affronte des textes lointains dans le temps ou dans l'espace.

Dictionnaires

- ALAPHILIPPE, François et Jean-Pierre KARAQUILLO (dir.), *Dictionnaire juridique-Sport*, Paris, Dalloz, 1990, 380 p.

Tous les aspects juridiques, institutionnels et administratifs du sport.

- ALQUIER, Claude, *Dictio...naire encyclopédique économique et social*, 2^e éd., Paris, Economica, 1990, LXXII + 690 p.

Lexique de la langue économique développant 1 000 termes et dictionnaire thématique.

- ANTOINE, Fabrice, *Vocabulaire des engins et matériels de chantier: anglais-français, français-anglais*, Paris, La Maison du dictionnaire, 1989, 64 p.

Recueil regroupant 1 200 entrées. Contient les termes désignant les engins et machines de chantier, de travaux publics comme de bâtiment.

- BELOT, André, *Dictionnaire des arbres et arbustes des jardins*, Institut des jardins, 1989, 399 p.

Plus de 2 000 espèces répertoriées: pour chacune sont décrites ses variantes, sa morphologie, sa culture, son emploi et sa multiplication.

- BOISSY, Jacques et John HUMBLEY, *Cahier de termes nouveaux*, Paris, Conseil international de la langue française, 1990, 187 p.

Présente environ 700 termes nouveaux recueillis par le Centre de Terminologie et de Néologie au cours des années 1988-1989. Vise à compléter les dictionnaires en ce qui concerne les nouvelles dénominations relevant des sciences et des techniques.



- CHIROUZE, Yves et Victoria METHERELL, *Dictionnaire français-anglais et anglais-français du marketing*, Paris, Chotard, 1990, 307 p.

Mille concepts de marketing définis et commentés et 2 000 mots accompagnés de leur(s) équivalent(s).

- DESGAGNÉ, Julie, *Répertoire Lexicom*, Édition provisoire, Montréal, Société des comptables en management du Canada, 1990, 78 p. [10 \$]

Recense les termes traités dans les bulletins terminologiques *Lexicom*, parus de janvier 1983 à juin 1989 inclusivement. (Société des comptables en management du Canada, Madame Claire

Keane, tél. : (416) 525-4110)

- Dictionnaire de la peinture italienne*, Collection Essentiels, Paris, Larousse, 1989, 528 p. [45,95 \$]

Près de 450 notices consacrées à des artistes exprimant les aspects les plus divers de la culture d'hier et d'aujourd'hui.

- Dictionnaire des courants picturaux. Tendances, mouvements, écoles, genres. Du Moyen Âge à nos jours*, Collection Essentiels, Paris, Larousse, 1990, 447 p. [48,95 \$]

Cent cinquante entrées, classées par ordre alphabétique, définissent les courants, écoles et mouvements.

- DOORGEEST, T., VOITURIEZ, M. et J. D. BAKKER, *Elsevier's Paint Dictionary in Four Languages. English, French, German and Dutch*, Amsterdam, Elsevier, 1990, XIV + 294 p.

Lexique multilingue. Couvre de nombreux sous-domaines dont la sécurité, l'hygiène industrielle, les garanties de qualité.

- FISHER, Renée, *Dictionnaire informatique, anglais-français*, 6^e édition revue et augmentée, Paris, Eyrolles, 1990, 531 p.

Actualité du vocabulaire informatique.

- GÉMAR, Jean-Claude et Vo Ho-THUY,

Difficultés du **langage** du droit au Canada, Montréal, Linguatex 1 Les Éditions Yvon Blais, 1990, 206 p. [21,95 \$]

Ouvrage qui, en quelque 200 entrées, tente de définir le « bon usage » de la langue de notre droit.

- GIRARD, Sylvie, *Le zoo des mots: dictionnaire des expressions animalières, français-anglais-espagnol-allemand-italien*, Londres, Harrap, 1989, 192 p.

Une comparaison entre les expressions et les tournures utilisant des noms d'animaux dans différentes langues.

- KERNER, Samuel et Bernard VAISBROT, *Dictionnaire français-yiddish*, Paris, Comité pour la langue et la culture yiddish en France, 1990, XI + 530 p.

Vingt mille entrées en français, tableaux de déclinaison, de conjugaison, verbes et adjectifs irréguliers, principes graphiques et phonétiques, et variantes vocaliques dialectales.

- LE BRIZAUT, Jean-Louis, *Dictionnaire des sigles anglais utilisés en électronique et en informatique*, Paris, Technique et documentation, 1990, 240 p.

Exerçant dans un lycée technique orienté vers le secteur industriel, l'auteur s'est efforcé de mettre ses compétences de professeur d'anglais au service de la formation des techniciens.

- PEPERMANS, Raymond, *Vocabulaire de l'administration publique et de la gestion / Public Administration and Management Vocabulary*, Bulletin de terminologie 194, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1990, XV + 775 p. [28,95 \$]

Comprend la terminologie propre à la fonction publique canadienne ainsi que la partie de la terminologie du secteur privé qui s'est infiltrée dans le vocabulaire de l'administration publique. Comporte 7 000 entrées et 24°° définitions; accompagné d'un lexique français-anglais.

- RONGSHENG, Chen, *Dictionnaire chinois-français des termes et expressions modernes*, Éditions modernes, 1989, 653 p.

Environ 12 000 entrées, termes et expressions d'ordre général.

- SALEM, Lionel (dir.), *Le dictionnaire des sciences*, Paris, Hachette, 1989, 496 p.

Mille entrées ouvrent les portes du savoir scientifique contemporain.

- SERIOT-REVERSAT, Geneviève et Jean-Bernard MARIE, *Glossaire des droits de l'homme. Français-russe / russe-français*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 199°.

Présentation des concepts et des mots relatifs aux droits de la personne tels qu'ils figurent dans les principaux instruments juridiques internationaux et dans la Constitution soviétique.

- YONGGUANG, Zheng, TINGWEI, Guo et al., *Dictionnaire français-chinois de mécanique et d'électricité*, Paris, Technique et documentation, 1989, 1 910 p.

Comporte 128 000 entrées et plus de 8 500 abréviations.

- ZANIEWICKI, Witold (dir.), *Dictionnaire*

de domotique, Paris, Eyrolles 1 Milieux et techniques, 1990, 552 p. [187,5° \$]

Instrument de travail à la fois technique et sémantique pour la domotique, l'ensemble des techniques et des études tendant à intégrer à l'habitat tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie, de communication, etc.

Langue

- DIONNE, Pierrette, *Guide pour la rédaction et la révision linguistique des rapports annuels et administratifs*, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 40 p. [4,95 \$]

Guide conçu dans le but de faciliter la rédaction, la correction et la normalisation des rapports annuels et administratifs. (Les Publications du Québec)

- ILLICH, Ivan et Barry SANDERS, *ABC. L'alphabetisation de l'esprit populaire*, Traduit de l'anglais par Maud Sissung, Paris 1 Montréal, La Découverte 1 Le Boréal, 1990, 163 p. [19,95 \$]

Ouvrage dans lequel on s'interroge sur deux questions actuelles: la portée des campagnes d'alphabetisation au moment où croît le nombre de ceux qui demeurent fonctionnellement illettrés, et l'effet de la théorie de la communication qui ne fait plus de la langue qu'un code.

- MAYER, Helen, PHILPOT, Robin et al., *English-Language Usage at Hydro-Québec*, Montréal, Hydro-Québec, 1990, 52 p.

Designed primarily for English-language communicators who write, or translate from French into English, for Hydro-Québec, this guide is intended to help standardize usage. (Obtainable from the authors at the Service Édition et Communication écrite, 14° étage, Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque ouest, Montréal, H2Z 1A4).

- MILLET, A. et al., *Orthographe mon amour !*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, 240 p. [24,50 \$]

Pourquoi aimons-nous l'orthographe? Pourquoi nous tient-elle au cœur, au corps et à la plume? C'est aux utilisateurs ordinaires, ceux qui chaque jour sont confrontés à l'orthographe, que les auteurs laissent la parole. •

Monique C. Cormier

Les ouvrages présentés dans la chronique Des livres sont en vente à la Librairie Olivieri, sauf indication contraire [5200, av. Gatineau, Montréal H3T 1W9 ; tél. 739-3639].

À voix basse

Pas les oiseaux

Il M'ARRIVE de plus en plus souvent depuis quelque temps de rêver à des scènes de chasse, assez grandioses d'ailleurs. En effet, n'étant pas regardant sur les dépenses chimériques, je me paie d'ordinaire une section complète de cors, quelques cavaliers élégamment vêtus de rouge et une meute assez nombreuse, comme sur les sous-verre de ma grand-mère. D'habitude, je suis confortablement installé sur une branche quand, tout à coup, les chasseurs ouvrent le feu. Je me réveille avant de savoir si ce sont des tireurs d'élite.

Tout a commencé peu après l'annonce des deux taxes sur les produits et services. Comme certains d'entre vous sans doute, j'ai très vite senti qu'il y avait malentendu. Quelqu'un avait des visées sur mes plumes et voulait se les ficher dans la chevelure. Et pourtant, comment pouvait-on me prendre pour du gros gibier? Qui pouvait bien s'imaginer que les traducteurs littéraires arrivaient à gagner plus de trente mille huard par an en se consacrant à cette activité des moins lucratives? « Mais voilà! direz-vous, cessez de vous plaindre! Vous êtes à toutes fins utiles privilégiés; vos maigres revenus vous mettent à l'abri de ces fléaux des temps modernes. »

Oui et non! Voyez-vous, il faut s'attendre à ce que les éditeurs soient de plus en plus réticents à publier des œuvres au succès commercial incertain. Et parmi celles-ci, on retrouve à coup sûr les traductions d'auteurs d'ici, notre lot habituel. Les TPS risquent donc fort d'avoir raison de la gent littéraire traduisante par simple extermination.

Pourtant, ce sont les rêves individuels et collectifs de nos deux peuples, rapportés par nos auteurs, que nous traduisons. Ne les trouvez-vous pas plus nourrissants que ceux, individualistes et non impossibles, que l'on fait à l'approche du tirage de la 6/49?

Ce soir, je vais retrouver mes chasseurs. Mais je sens à ce frémissement de ma plume que je n'aurai pas peur d'intervenir dans mon cauchemar pour leur défendre de toucher aux oiseaux. Je n'ose imaginer ce que vont encore penser les voisins en m'entendant hurler, peut-être à ma fenêtre — qui sait? — ces paroles que j'emprunte à Alain Souchon: « Non! non! pas les oiseaux, laissez-les, laissez-les chanter! » •

Michel Buttiens

Linguattech

Quoi de neuf chez Linguattech?

Une **nouvelle** adresse pour vos commandes:

C.p.14
Succursale A
Longueuil (Québec)
J4H 3W2

Mais le même numéro de téléphone:
(514) 443-9851

N'hésitez pas à nous demander notre nouvelle liste-tarif

Une **nouvelle** associée : Madame Marielle Hébert-Charette

M M. Paul Hoguelin, Robert Dubuc, Jean-Claude Gémard et Gilles Tremblay, associés de Linguattech, maison d'édition et de diffusion spécialisée dans le domaine de l'enseignement et de l'exercice de la traduction, de la terminologie, de la révision et de la rédaction, sont heureux d'accueillir Madame Marielle Hébert-

Charette, terminologue agréée et membre de longue date de la profession, à titre d'associée de leur maison.

Madame Hébert apporte à Linguattech une vaste expérience de la pratique de la terminologie et de l'application des outils informatiques d'aide à la traduction et à la terminologie.



De **nouveaux** projets

Linguattech publiera les ouvrages suivants:

Vocabulaire de la publicité, Robert Dubuc (à paraître en septembre 1991)

Terminus, recueil d'ouvrages terminologiques et lexicographiques offert sur abonnement (publication prévue pour mars 1991)

De **nouveaux** titres à son catalogue

Actes du 2e Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada tenu à Montréal les 31 mai, 1er et 2 juin 1990. 381 p.

Difficultés du langage du droit au Canada, J.-C. Gémard et V. Ho-Thuy, 1990, 206 p.

Une **nouvelle** activité: Terminus

Linguattech entend diffuser, à partir de mars 1991, et ce, à raison de deux numéros par an, un digest regroupant les terminologies d'entreprises et d'organismes exerçant leurs activités dans des secteurs qui intéressent essentiellement les traductrices et traducteurs, les terminologues, les interprètes, ainsi que les rédactrices et rédacteurs.

Terminus sera en fait un compendium regroupant des

études terminologiques ou lexicographiques difficilement accessibles pour les professionnels de la langue.

Comme on le sait, entreprises et organismes réalisent de vastes travaux de recherche terminologique, qui sont malheureusement mal diffusés et peu faciles d'accès.

Terminus se veut un moyen de faciliter la diffusion des travaux de recherche terminologique importants et qui seront ainsi accessibles à la

collectivité des professionnels.

Terminus sera diffusé sous forme d'abonnement annuel au prix de 50 \$ par an.

Les travaux terminologiques diffusés dans Terminus seront au préalable soumis à l'examen d'un comité de sélection composé de Madame Marielle Hébert-Charette ainsi que de MM. Robert Dubuc et Lucien Forgues.

Pour de plus amples informations, les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Linguattech (voir les coordonnées sur cette page).

Traduction • Adaptation • Rédaction • Révision

Qualité

Terminologie • Traitement de textes • Micro-édition

oblige.

Photocomposition • Prêt-à-photographier



LINGUA

Complexe Saint-Charles, 1111, rue Saint-Charles Ouest
Bureau 408, Longueuil (Québec) Canada, J4K 5G4
Télécopieur: (514) 646-2726, téléphone: (514) 646-1951